La reproduction des articles publiés par SPHINX est formellement interdite, à moins d'autorisation spéciale.

SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

FONDÉE PAR KARL PIEHL

publiée

avec la collaboration de MM. Amélineau, Baillet, Basset, De Bissing, Daressy, Iacoby, Jéquier, Legge, Legrain, Loret, Montet, Moret, Naville, Reich

par

ERNST AKMAR
Professeur Agrégé d'Egyptologie à l'Université d'Upsala
Directeur de la Revue

GEORGE FOUCART
Directeur de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire
Secrétaire de la Rédaction

Vol. XX

Publication subventionnée par l'État

A.-B. Akademiska Bokhandeln
UPSALA

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS (VIe)

Paul Geuthner
13, Rue Jacob
PARIS (VIe)

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

En vente chez:
Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden
LONDON

Librairies E. Flammarion & A. Vaillant
34, Rue Paradis et 41, Rue de la Darse
MARSEILLE

SCD BORDEAUX 3
3SCD0160371

Le tome XX du Sphinx ne comprend que ce numéro.

Prix: 12 couronnes suéd.

Sommaire

LE PAPYRUS MAGIQUE HARRIS

Transcrit et publié

Par

ERNST AKMAR

SPHINX

REVUE CRITIQUE

8280

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

Fondée Par Karl Piehl

publiée

avec la collaboration de MM. Amélineau, Baillet, Basset, De Bissing, Daressy, Iacoby, Jéquier, Legge, Legrain, Loret, Montet, Moret, Naville, Reich

par

ERNST AKMAR
Professeur Agrégé d'Egyptologie à l'Université d'Upsala
Directeur de la Revue

GEORGE FOUCART
Directeur de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire
Secrétaire de la Rédaction

Vol. XX

Publication subventionnée par l'État

A.-B. Akademiska Bokhandeln
UPSALA

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS (VIe)

Paul Geuthner
13, Rue Jacob
PARIS (VIe)

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

En vente chez:
Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden
LONDON

Librairies E. Flammarion & A. Vaillant
34, Rue Paradis et 41, Rue de la Darse
MARSEILLE

Prix: 12 couronnes suéd.

LE
PAPYRUS MAGIQUE HARRIS

TRANSCRIT ET PUBLIÉ

PAR

ERNST AKMAR

UPSALA 1916.
ALMQVIST & WIKSELLS BOKTRYCKERI-A.-B.

PRÉFACE.

Deux travaux m'ont servi à transcrire et publier le texte du papyrus magique Harris: 1° l'ouvrage de Chabas, Le papyrus magique Harris, traduction analytique et commentée d'un manuscrit égyptien, comprenant le texte hiératique publié pour la première fois, un tableau phonétique et un glossaire, paru en 1860; 2° l'édition de M. Budge, Facsimiles of Egyptian Hieratic Papyri in the British Museum, parue en 1910.

Le travail de Chabas est l'édition principale. Elle renferme les renseignements sur l'histoire et la nature du manuscrit hiératique, elle fournit l'analyse des concepts magiques et mythologiques qui forment la base du texte. En somme, elle donne une bonne introduction à l'étude de la magie égyptienne.

L'édition de M. Budge sert à compléter le travail de Chabas, surtout parce qu'elle donne la transcription hiéroglyphique du texte. C'est, à ma connaissance, la première fois qu'on a opéré le déchiffrement du document en hiéroglyphes. M. Budge publie aussi une traduction du texte.

Dans la première partie de mon travail, j'ai établi le texte du papyrus transcrit en hiéroglyphes. J'ai consacré la deuxième partie à une analyse des passages obscurs. J'ai rapproché les leçons de Chabas de celles proposées par M. Budge et j'ai essayé de retrouver la version originale.

J'aurais voulu publier le manuscrit égyptien en fac-similé, mais je n'ai pas le moyen de le faire. Toutefois j'espère que ma transcription hiéroglyphique pourra rendre service à ceux qui procèdent à l'étude du texte hiératique.

J'ai joint à mon travail une traduction suivie du papyrus. Je profite de l'occasion pour signaler les bonnes leçons que j'ai puisées dans l'édition de Chabas et dans sa traduction anglaise, publiée en 1878 dans le tome X des Records of the Past.

Upsala, août 1916.

Ernst Akmar.

LE PAPYRUS MAGIQUE HARRIS

Transcription Hiéroglyphique.

Texte principal du Recto.

Page I.

1. 

2. 

3. 



4.



5.



6.





7.



8.



9.





10.



11.



Page II.

1. 

2. 

3. 

4. 

5. 

6. 

7. 

8. 

9. 

10. 

11. 

Page III.

1. 



2.



3.

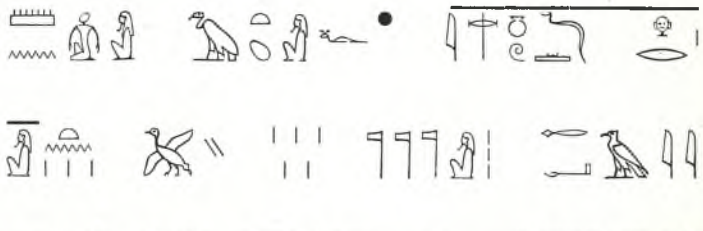


4.





5.



6.



7.

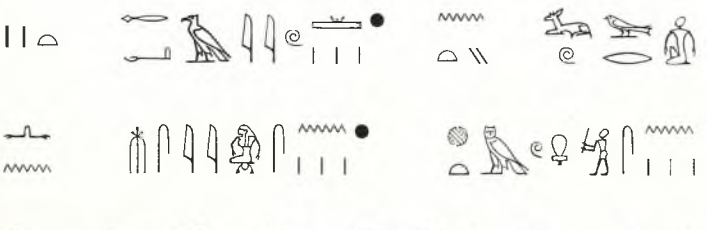




8.



9.



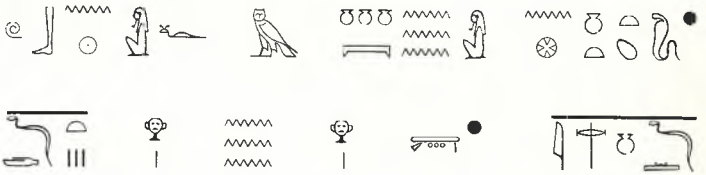
10.

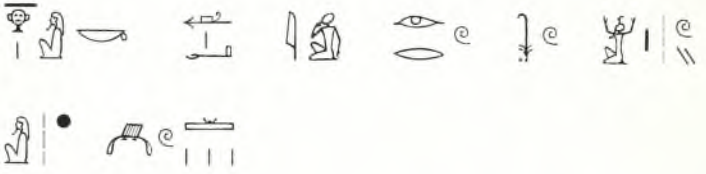




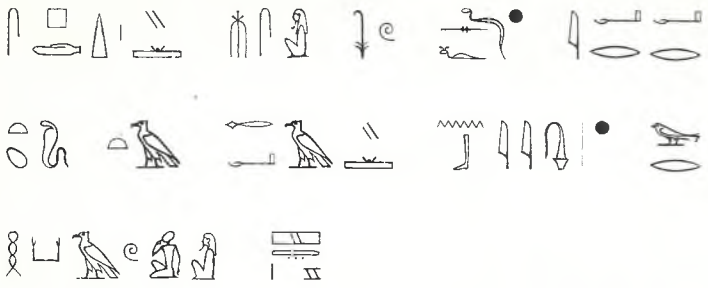
11. 

Page IV.

1. 



2. 



3.

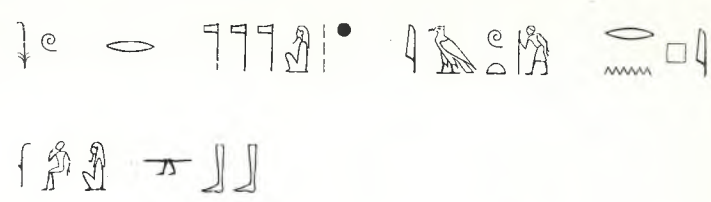


4.



5.





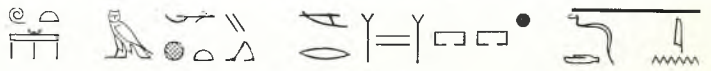
6.

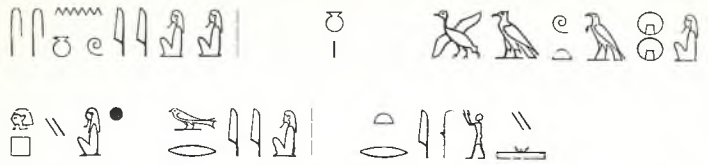


7.



8.





9.



10.



Page V.

1.





2.

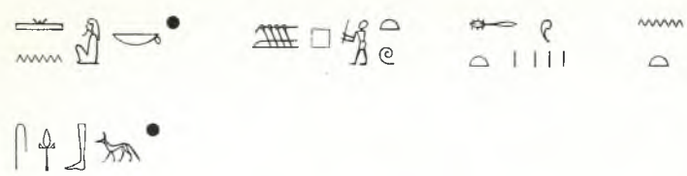


3.



4.





5.

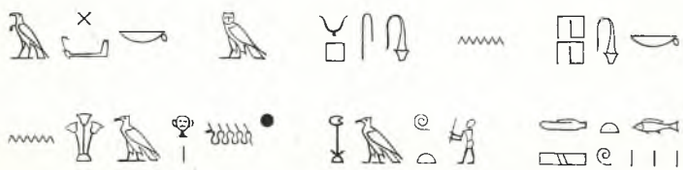


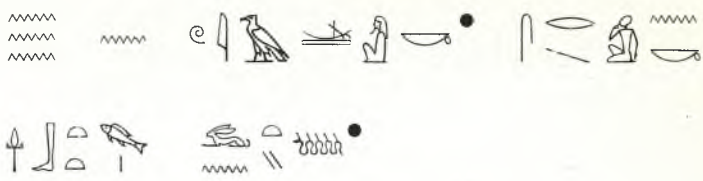
sic

6.



7.





8.

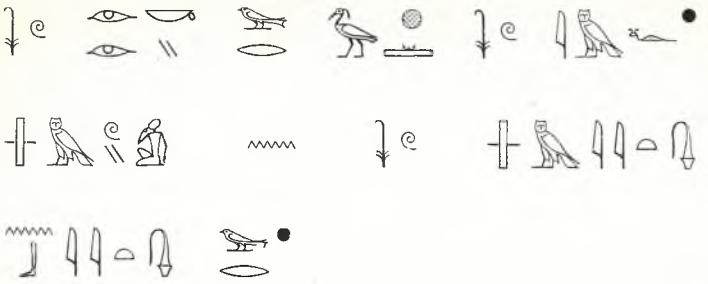


9.



10.



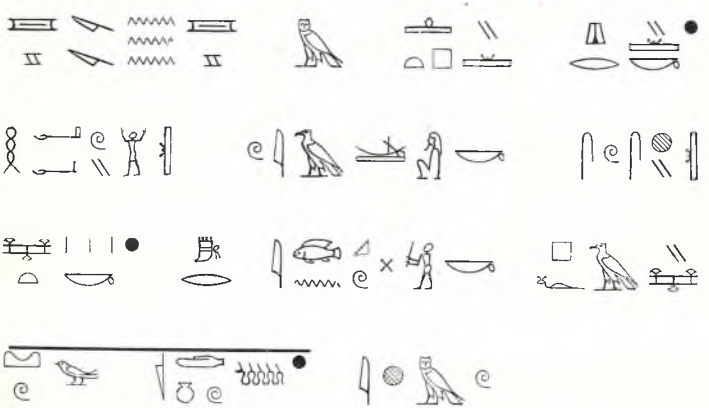


Page VI.

1.



2.



3.



4.



5.



6.

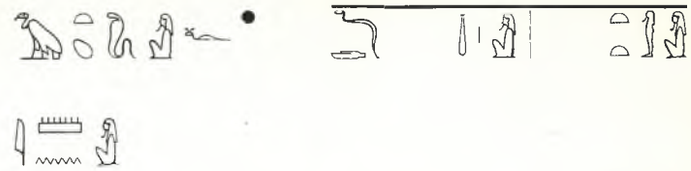


7.



8.

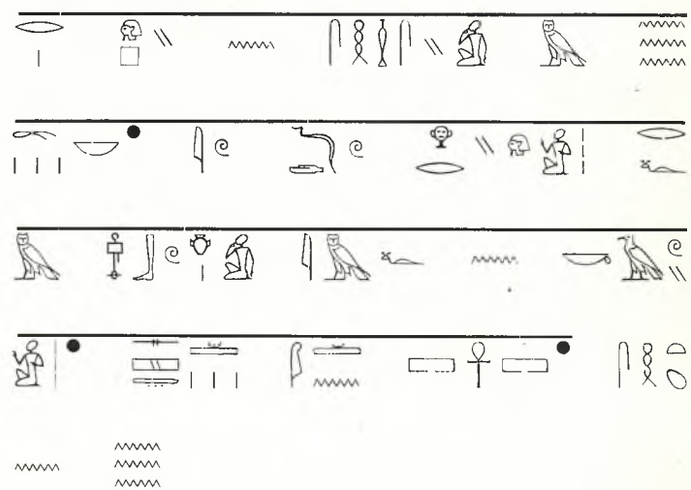




9.



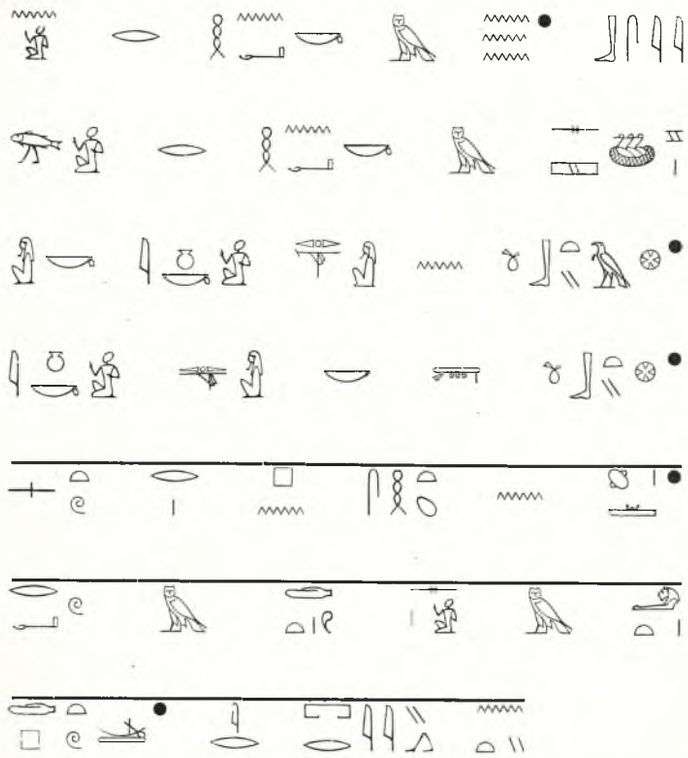
10.



11.



12.



Page VII.

1.



2.

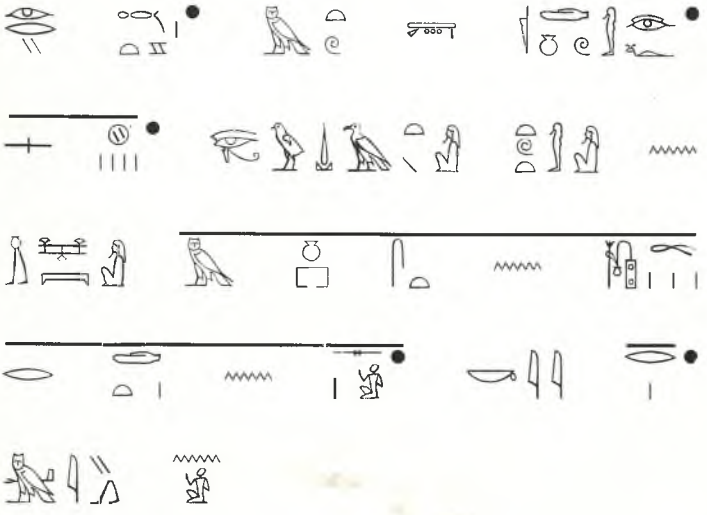


3.





4.



5.



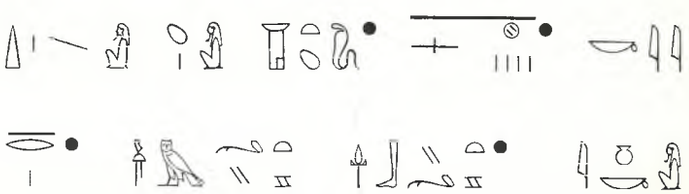
6.

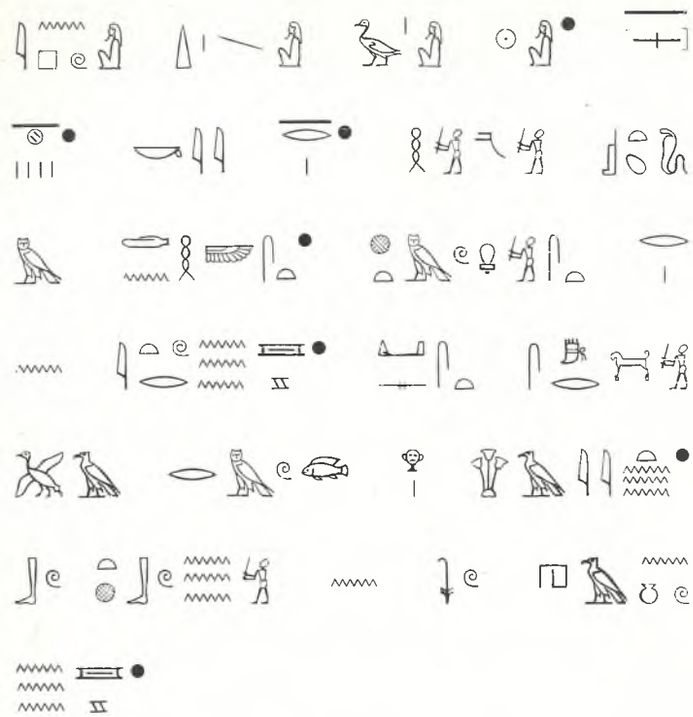


7.



8.





9.

10.



11.



2.



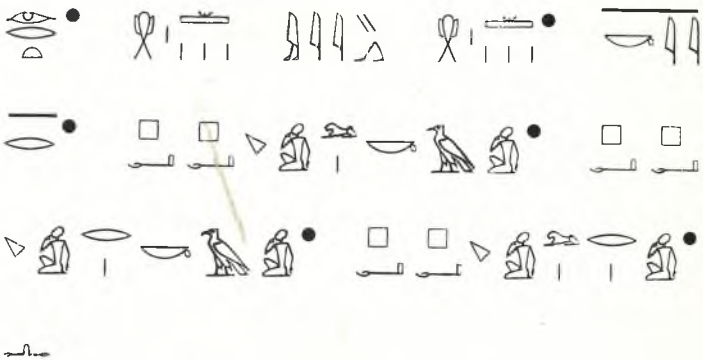
3.



4.





12. 

Page VIII.

1. 

5.



6.



7.



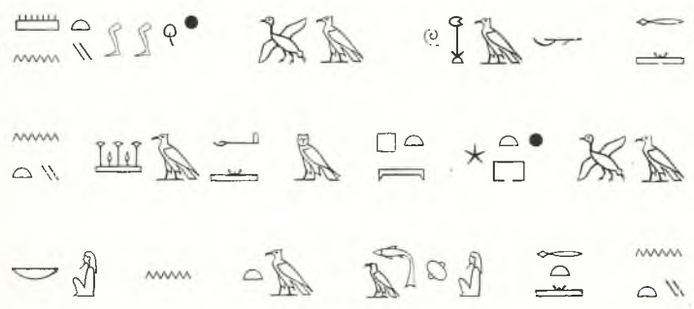
8.



9.



10.



Page IX.

1. 

2. 

3. 



11.



12.





4.



5.



6.



7.



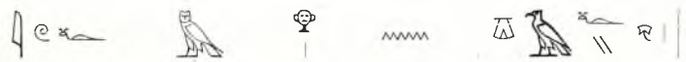
8.

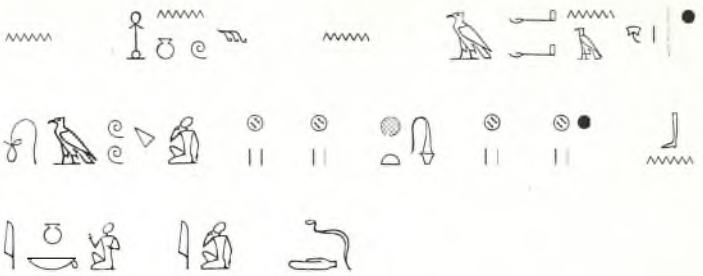


9.



10.

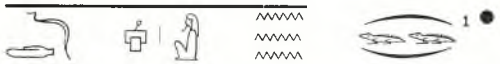




11.



12.



13.



14.



[1] Lire: deux crocodiles opposés l'un à l'autre.

Texte du Verso.

I.

1. 

2. 

3. 

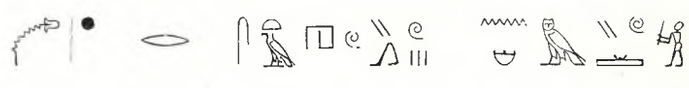




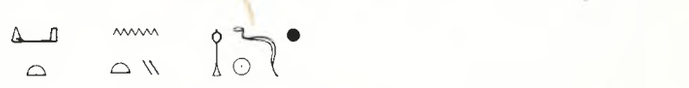


4.

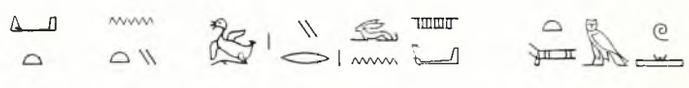


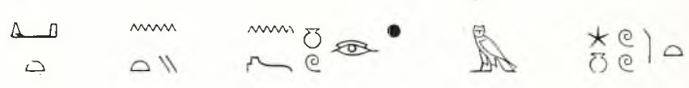






5.

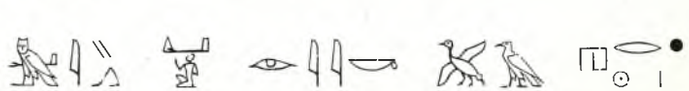


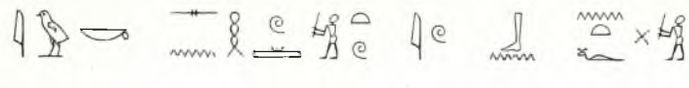






6.

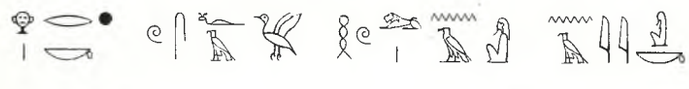




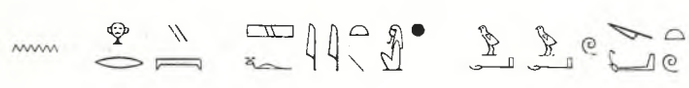




7.

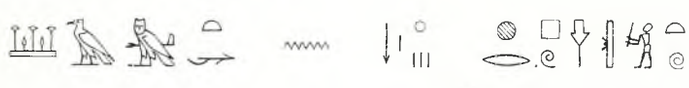








8.





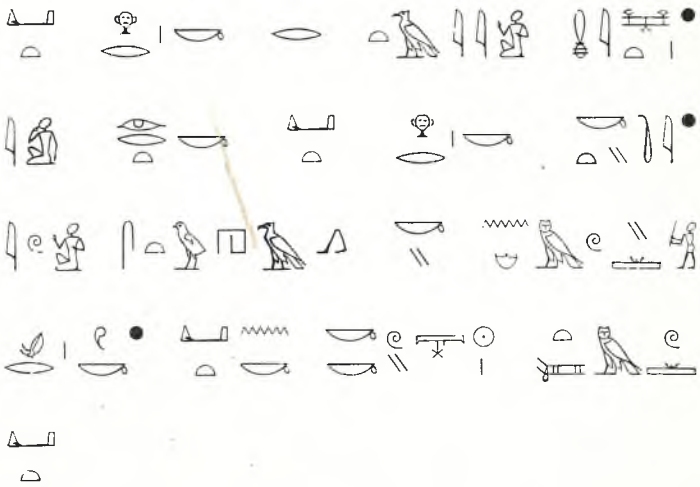




9.

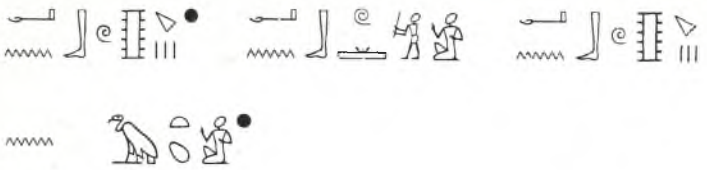




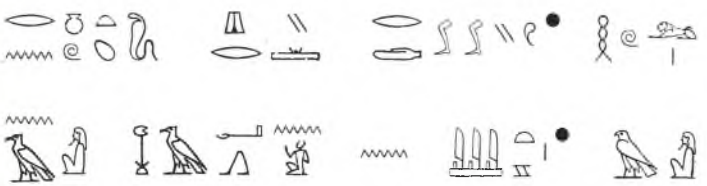
10. 

II.

1. 



2.



3.



4.



5.



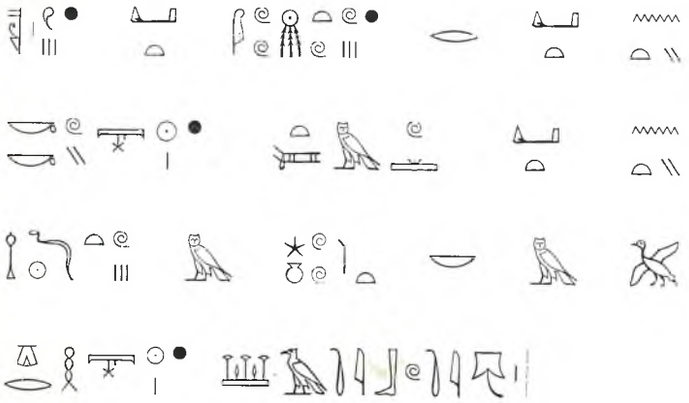
6.



7.

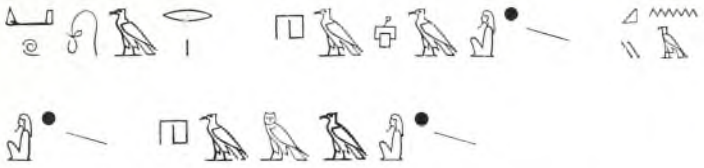


8.



9.





4. 

5. 

III.

1. 

2. 

3. 

Notes et Remarques

sur

La transcription hiéroglyphique.

J'ouvre la série de notes et remarques par une observation d'ordre général que je qualifierai volontiers d'avis au lecteur. Si l'on parcourt les pages imprimées ci-avant, on voit par endroits des particularités typographiques. Elles n'y sont pas par manque d'attention, mais elles tirent l'origine des circonstances moins bonnes dont la publication et l'impression des travaux d'égyptologie ont souffert en Suède depuis longtemps. J'entends le défaut de types hiéroglyphiques. La série typographique de caractères hiéroglyphiques dont nous disposons n'est pas grande. Nous avons prodigué de soin pour la suppléer, mais il reste encore des desiderata qui s'agrandissent de jour en jour. En vertu de ce fait il n'est pas actuellement possible, chez nous en Suède, de donner une impression du premier ordre à un ouvrage où figurent des caractères hiéroglyphiques. Ici à Upsala, nous n'avons d'autres types représentant des hiéroglyphes que ceux de notre vieille collection provenant de la fonderie de Theinhardt. L'expérience a prouvé, qu'elle ne répond plus aux exigences de la science moderne.

La transcription en hiéroglyphes que j'ai faite du Papyrus Magique Harris repose en premier lieu sur le texte

hiératique que Chabas a publié dans son livre: «Le Papyrus Magique Harris, traduction analytique et commentée d'un manuscrit égyptien, comprenant le texte hiératique publié pour la première fois, un tableau phonétique et un glossaire, Chalôn-sur-Saône 1860»[1]. On est unanime à apprécier les mérites de cet ouvrage. Chabas connaissait à fond l'écriture et la littérature hiératiques. Lorsque l'état où se trouvait alors la science d'égyptologie ne lui permettait pas de voir clair, son intuition merveilleuse l'assistait, de sorte que, dans bien des cas, il parvint à tracer les lignes directrices pour l'évolution d'avenir. En raison de cette heureuse vigueur d'esprit, nous avons tout lieu de déplorer que, en publiant son livre, Chabas n'a pas pu reproduire le texte hiératique dans une transcription en caractères hiéroglyphiques. Voici ce qu'il dit lui-même à ce sujet au début du chapitre IV, intitulé: «Traduction littérale et discussion du texte», (p. 20):

«Pour reproduire le texte hiéroglyphique dans la traduction interlinéaire qui va suivre, il eût fallu disposer d'un nombre si considérable de caractères, que je n'ai pu admettre un seul instant l'idée d'adopter cet excellent système, malgré les avantages évidents qu'il présente. J'ai dû, un peu à regret, me contenter de la transcription en lettres françaises, d'après la méthode que j'ai exposée au chapitre II.

«Les personnes habituées à lire l'hiératique n'auront qu'à recourir aux planches; quant à celles qui ne connaissent pas cette écriture, elles trouveront dans ma transcription des mots et dans les explications philologiques que je consacre aux plus embarrassants, un moyen assez commode pour en commencer l'étude».

À ma connaissance, le texte hiératique du Papyrus magique Harris n'a été jusqu'ici reproduit en hiéroglyphes

[1] Pour vérifier le texte de Chabas j'ai eu recours à la réédition de M. Budge, Facsimiles of Egyptian Hieratic Papyri in the British Museum, 1910, pl. XX—XXX.

qu'une seule fois. C'est à M. Budge que nous devons ce travail pénible. Il l'a effectué dans le gros volume provenant du British Museum: «Facsimiles of Egyptian Hieratic Papyri in the British Museum with descriptions, translations, etc.», paru en 1910. Je reproduis textuellement les portions suivantes de la description qué M. Budge a consacrée au document hiératique qui nous occupe (*op. cit.*, p. XV):

« *The Beautiful Chapters of the Songs which drive away him that is submerged.* HARRIS No. 501. — This papyrus bears the number 10,042, in the British Museum, and is mounted in three sheets under glass. It was purchased in 1855 by Mr. A. C. Harris, H. B. M.'s Consul-General in Alexandria, from the Arabs of Western Thebes, who stated that they had found it, together with Harris Papyrus No. I, and several other papyri, in a box in the foundations of a temple. When it passed into the hands of Mr. Harris it was in a complete state[1], and was nearly nine feet long, and it must have been so when the tracings from it were made for the edition of the text published by Chabas in 1860. In 1872 the papyrus was purchased, with several others, from Mr. Harris, and it was then found to be in a seriously mutilated state. Cols. I—VI were complete, but nearly the whole of Col. VII, the whole of Cols. VIII, IX and X, and a half of Column XI, were wanting. At the present time the total length of the two remaining portions is 5 feet, and the average width is $8\frac{1}{2}$ inches. The handwriting is bold and good, and probably belongs to the latter half of the period of the XIXth dynasty. The contents of the papyrus consist of magical formulae and names, hymns, etc., which were intended to preserve those who recited them, or those on whose behalf they were recited, from the attacks of crocodiles and other reptiles which infest rivers and swamps. The impor-

[1] "Il était encore renfermé dans l'étui de carton qui préserve ordinairement ce genre de document." — Chabas.

tance of these compositions was first pointed out by Chabas, who published a facsimile of the text, with a French translation, transliteration, and a complete running commentary. In the present edition the columns of text given on Plates XX—XXV and Plate XXX are reproduced by photography from the papyrus, and those given on Plates XXVI—XXIX are copied from the somewhat inaccurate copies given on the lithographic plates of Chabas.»

Outre que la publication de M. Budge est difficile à manier — c'est un lourd in-folio — et qu'elle réclame un prix élevé à ceux qui veulent se procurer le volume, j'ai eu l'impression que la transcription en hiéroglyphes, qu'on y voit, mérite de paraître dans une nouvelle rédaction. Vérification faite du texte de Chabas, de sa transcription en lettres françaises et rapprochement opéré de la réédition et de la transcription que nous devons à M. Budge, je suis parvenu, maintes fois, à des résultats nouveaux. Comme, d'ailleurs, il y a dans les deux publications antérieures des passages qu'on n'a pas pu transcrire et que je crois avoir réussi à déchiffrer, j'ai eu l'idée de publier ce travail qui veut donner la transcription hiéroglyphique du document hiératique qui porte le titre du papyrus magique Harris. L'avenir se chargera de vérifier la reproduction que j'ai essayé de faire de ce morceau de la littérature magique des anciens Égyptiens.

En transcrivant en hiéroglyphes le texte hiératique, j'ai maintenu, en général, l'ordre dans lequel le scribe a disposé les groupes. Quant aux mots qui sont écrits en rouge dans l'original, je les ai imprimés surmontés d'un filet gras. J'ai également reproduit les points rouges, superposés aux lignes, qui sont des signes de ponctuation séparant, comme dit Chabas, les membres de phrases entre eux.

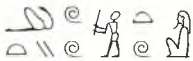
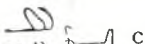
La méthode que je vais suivre dans la rédaction de ces notes et remarques a le mérite de la simplicité. Je ferai un aperçu des passages difficiles à déchiffrer, et pour faciliter la vérification je citerai les points correspondants des éditions de Chabas et de Budge.

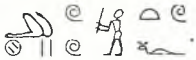
Texte du Recto.

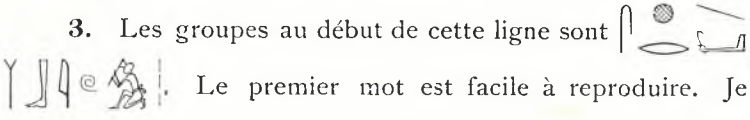
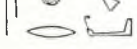
Page I.

2. Chabas a transcrit, en lettres françaises, le début de cette ligne de la manière suivante: ANET' HER-K UAA EN RA. Le mot qu'il a lu *uaa* se retrouve dans son glossaire hiéroglyphique, n° 143, p. 210, sous l'orthographe  .

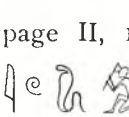
Il est intéressant d'observer qu'il classe le signe  au nombre des voyelles. Je ne ferai pas l'histoire des valeurs variées qu'on a attribuées à ce signe — nous sommes actuellement d'accords qu'il faut le lire *au* —, je voudrais seulement attirer l'attention sur le signe qui détermine le mot en question. Bien que le scribe l'ait tracé en hiératique d'une manière très cursive, il est certain que nous avons affaire à l'hiéroglyphe  . M. Budge transcrit  , mais on désire voir un signe qui détermine le groupe  .

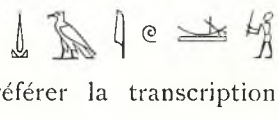
Plus loin, on arrive à un groupe difficile à déchiffrer d'une façon précise. C'est  que je reproduis ici d'après ma transcription. Le glossaire de Chabas (n° 495, p. 229) donne  comme point de départ pour l'examen du groupe. Sa transcription PEH-TI

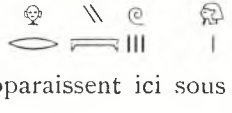
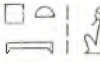
AU-EW EM NEB H'EPERAU explique comment il a compris le contexte. Je crois que nous devons quitter l'interprétation de Chabas, parce que le document a un groupe composé de signes hiératiques dont les derniers ne sont point à transcrire AU-EW. M. Budge a lu  . Je ne peux pas retrouver l'équivalent hiératique de Ⓝ: le signe hiératique que M. Budge a déchiffré de cette façon n'est autre chose que  . Entre et  le scribe a mis le signe  qui remplit la fonction d'un déterminatif. Il appartient à la classe des signes que les scribes ont l'habitude de disperser avec libéralité et qu'ils aiment à écrire partout où ils peuvent le faire, surtout si le texte comprend des idées religieuses et magiques. Au groupe que nous discutons, le signe  ne sert ni à remplir une fonction grammaticale, ni à déterminer le sens spécial du mot — on le comprend par l'ordre d'idées de la phrase — mais puisque le signe y est, je l'ai rendu en transcrivant le texte en hiéroglyphes.

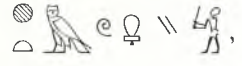
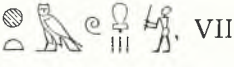
3. Les groupes au début de cette ligne sont  . Le premier mot est facile à reproduire. Je crois pourtant qu'on ne peut pas admettre la transcription  que donne M. Budge, car les signes qui déterminent le verbe sont nettement écrits  . Le trait oblique sert à remplacer le déterminatif  que le scribe a trouvé pénible à tracer à cet endroit.

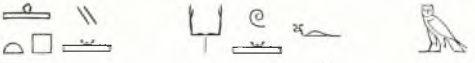
Le complément direct du verbe *secher* apparaît dans l'orthographe  . Je dois faire observer que le premier signe du groupe hiératique est bien . On croit de prime abord que le correspondant hiéroglyphique est  ,

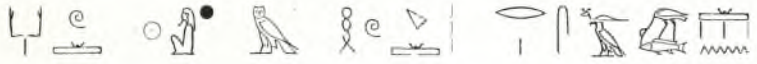
mais si l'on examine l'aspect du signe hiératique, on admettra sans doute la transcription  . Je citerai un passage à titre de comparaison. Il est emprunté à la page II, l. 1, où nous retrouvons le mot  . Vérification faite de l'original, nous y voyons le même signe que j'ai mis au début du mot *sebà-ou*, p. I, l. 3. Le scribe l'a tracé à la page II, 1 d'une manière nette. M. Budge transcrit  . L'identité que l'original a conservée pour le signe rend nécessaire de corriger  en . Toutefois on peut parfois employer l'hiéroglyphe . C'est le cas p. II, l. 10 où l'original nous porte à lire .

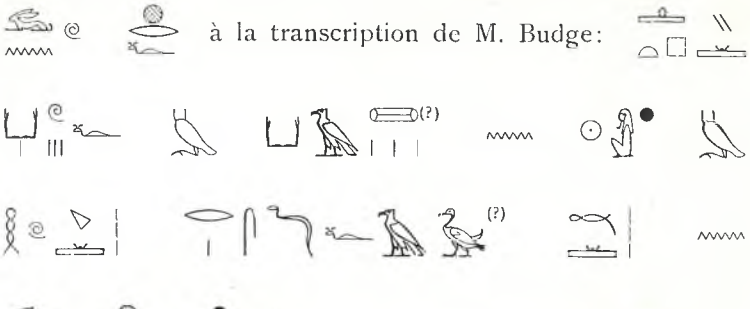
4. Chemin faisant, je dirai un mot à propos de  qui apparaît dans la phrase   . Chabas l'a rendue en lettres françaises T'AAU EN-EW HER, et M. Budge transcrit  . Je voudrais préférer la transcription  , car l'hiéroglyphe \\ correspond mieux que au signe hiératique. En ce qui concerne les marques du pluriel, III, que M. Budge a mises sous  , je propose de les supprimer. Le copiste a l'habitude d'écrire l'hiéroglyphe d'une manière je ne dirai pas proprement cursive, mais joliment hiératique. Au signe qu'il avait à tracer il a joint des points décoratifs qui n'ont pas des correspondants dans l'écriture hiéroglyphique. Nous en voyons de bons exemples à plusieurs endroits où le signe apparaît dans ce texte

hiératique. Je renvoie à la page IV, l. 9  . Les mêmes points décoratifs apparaissent ici sous le signe hiératique  ; il va sans dire qu'ils ne rendent aucun type hiéroglyphique. Si nous examinons les passages où le signe entre dans d'autres groupes, comme p. ex.  , p. II, 6,  , p. VI, 3, nous pouvons faire la même observation. C'est aussi le cas où l'hiéroglyphe apparaît seul, p. ex. p. V, 6, ou avec les compléments phonétiques , p. ex. p. III, 10:  . J'attire surtout l'attention au passage VI, 11 que nous devons transcrire  et non pas  .

J'ai noté encore quelques cas où le copiste a procédé de la même façon en écrivant en hiératique l'hiéroglyphe  qui détermine souvent le mot *chetem*. Les exemples suivants que je reproduis d'après ma copie suffiront pour appuyer ce que je veux dire:  , III, 6, 7 (bis), 8, 9; VII, 9; VIII, 8 (bis), 9;  , VIII, 3;  , VIII, 8. Le texte hiératique fait voir des signes supplémentaires au dessous de , mais ils n'ont rien de commun avec les hiéroglyphes ou . Je crois donc que nous ne devons pas admettre la transcription irrégulière  , III, 6 et 7 ou  , VIII, 8, et ainsi de suite.

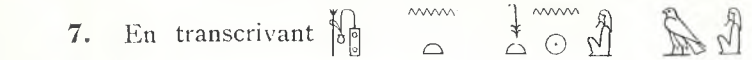
6. J'opposerai 



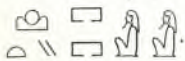


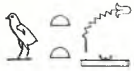
. Le premier point qui nous intéresse est de savoir comment le copiste a écrit les deux groupes *kau*. Il est certain qu'il les a déterminés par le même signe qui n'est autre que l'hiéroglyphe  . Les marques du pluriel n'y sont pas; on distingue facilement  , et le signe  , qui vient ensuite, s'unit à  au moyen d'une ligature ordinaire. Rapprochement fait des deux groupes, on voit clairement qu'ils sont à peu près uniformes, de sorte que le premier groupe étant  , on doit transcrire le second de la même façon. Cette observation nous porte à faire encore une modification qui regarde le devant  . Supprimons le signe , parce qu'il n'existe pas dans le texte hiératique. C'est probablement la ligature hiératique, dont je viens de parler, qui a fait croire que le copiste ait voulu écrire .

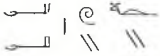
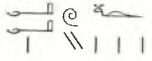
Pour ce qui est de  , un coup d'œil sur le correspondant hiératique suffit à nous convaincre que cette transcription est bonne. L'hiéroglyphe  est rendu en hiératique d'une manière trop nette pour admettre qu'on le décompose en deux signes d'aussi différentes formes que  et  .

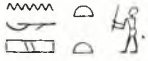
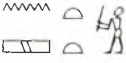
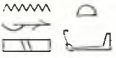
7. En transcrivant  , je me suis éloigné de la leçon de M. Budge  . J'avoue que le tracé hiératique que M. Budge a lu peut donner lieu à différentes explications. Je propose de conserver la transcription . Le contexte paraît l'appuyer. L'ordre dans lequel j'ai mis les signes  n'est peut-être pas bon au point de vue de la calligraphie, mais pour des passages écrits trop cursivement, il est souvent utile de suivre la disposition que l'original fait voir.

8.  . Chabas transcrit en lettres françaises UAT'-EW SU EN SI EN SI-EW. Il ajoute que «le groupe  , UAT', exprime la transmission des charges et des dignités des pères à leurs enfants». M. Budge a lu  , etc. On n'a pas observé que le verbe est, à cet endroit, dans sa forme causative,  . Cependant on s'explique aisément pourquoi on a omis de transcrire le . Le correspondant hiératique du signe qui remplit ici la fonction d'un préfixe causatif n'est pas tracé comme on a l'habitude de le faire, mais il a pris une forme qui ressemble au déterminatif  qui termine le groupe précédent 

 .

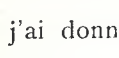
Le groupe qui termine la ligne 8 est  , tandis que  ne rend pas le groupe hiératique.

10. Je ferai observer à propos de ma transcription  , qui revient deux fois à cette ligne, que le scribe hiératique, qui n'a pas besoin de tenir compte des lois qui règnent dans l'écriture monumentale, se sert souvent pour certains signes d'une ligature conventionnelle et usitée. Je crois donc que, pour les deux passages dont il est question, nous devons adopter la transcription que j'ai faite, et surtout parce que la forme  ne correspond pas aux règles de la grammaire.

Je retrouve à cette ligne un groupe hiératique qu'il reste à expliquer. Je l'ai rendu  . M. Budge a lu  . Le correspondant hiératique du signe  est tracé entre et  . Le groupe qu'on a formé de cette façon est régulier comme variante dialectique. On le comprend par analogie, parce que les orthographes  et  s'emploient l'une à la place de l'autre dans les textes hiéroglyphiques.

Page II.

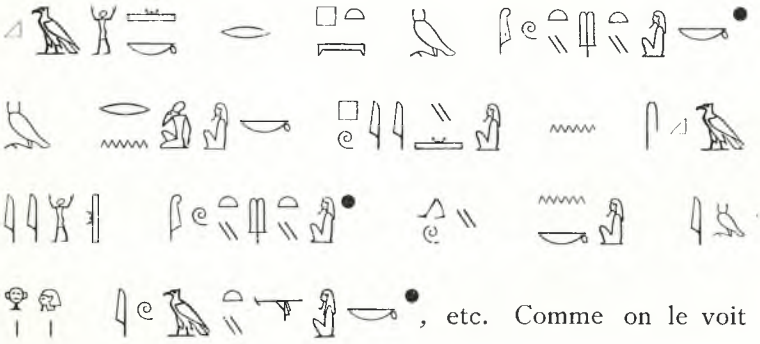
2.  L'observation que j'ai à faire au sujet de ce passage regarde le dernier groupe. Vérification faite du correspondant hiératique, je suis certain que le scribe a déterminé le verbe  par et qu'il a uni le déterminatif au signe précédent par une liga-

ture ordinaire. Il est donc évident qu'on doit préférer la leçon que j'ai donnée à  .

3. La ligne est terminée par le groupe 

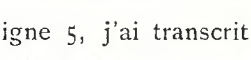
 . M. Budge transcrit  . Je ne peux pas distinguer le correspondant hiératique de  . En effet, il y a, au dessous du groupe, une sorte de signe qui s'allonge vers le début du mot, mais il n'est autre chose que la suite du signe  , car l'écrivain l'a tracé d'une manière très élégante. En approuvant cette explication, on comprend le motif qui m'a porté à faire précéder  de  . La phrase est rédigée de la manière suivante: «tu es plus grand, tu es plus immense que les dieux en ton nom de Aa-ourt». Le nom de Aa-ourt désigne proprement la grande déesse. Comme l'ordre d'idées fait allusion à une déesse, il est clair que l'écrivain a tracé son groupe, comme il a l'habitude de le faire pour le mot en question. C'est pour cette raison qu'il a déterminé le groupe par  pour ensuite ajouter  et  .

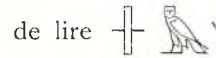
4. M. Budge donne pour cette ligne la leçon suivante

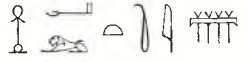
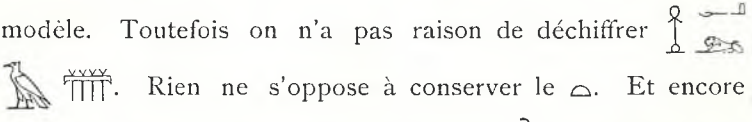
 , etc. Comme on le voit

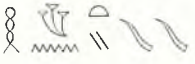
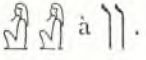
par ma transcription, je suis arrivé à un résultat différent. Tout d'abord, je ne veux pas répéter  dans le groupe *shuti*. Le prétendu correspondant hiératique n'existe pas. En traçant  , l'écrivain a procédé comme il l'a fait pour d'autres signes dont j'ai parlé plus haut, p. ex.  et  . Il a ajouté des signes accessoires qui n'ont pas, à proprement parler, des correspondants hiéroglyphiques. Pourtant ils remplissent, cette fois, une fonction pratique. Ils servent à marquer la partie inférieure de l'hiéroglyphe qui a eu une forme très cursive.

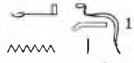
Puis je ne vois pas le préfixe causatif du verbe  . Le texte hiératique donne simplement  . Enfin je propose de supprimer le  que M. Budge a mis entre  et  du mot  . Je n'en retrouve pas le correspondant hiératique.

5—8. On retrouve à la ligne 5 encore un passage qui prouve qu'en mettant un texte égyptien sur papyrus, les scribes n'observent pas toujours les lois de la calligraphie. La ligature de  et de a parfois eu une forme qui ne se distingue point de la ligature  et . Dans un certain passage, les signes hiératiques ont leurs formes déterminées, pour ensuite, dans un passage voisin, s'éloigner sensiblement des correspondants hiéroglyphiques. Ces particularités de style rendent souvent difficile de distinguer l'essentiel de l'accessoire. À la ligne 5, j'ai transcrit  , tandis que M. Budge donne  . En réalité, il n'y a pas lieu d'insister sur l'une ou sur l'autre manière de trans-

crire, parce que le contenu du texte est le meilleur juge de ce qu'il convient de lire. Si j'attire l'attention sur ce petit point, c'est seulement pour faire observer que j'ai bien fait la vérification de l'original. On n'a d'ailleurs qu'à rapprocher ce passage de la leçon qui se voit p. III, 4 pour constater que j'ai transcrit  où l'hiératique permet aussi bien de lire  . Je serai disposé à corriger ma transcription, au cas où il serait nécessaire de le faire. Il y a lieu de remarquer que Chabas transcrit le passage II, 5 AMI AA-TI-EK, et le passage III, 4 AMU-EW.

La ligne 5 se termine par le mot  que nous retrouvons à la ligne 6. En comparant les formes hiératiques, on peut observer une différence quant à la façon d'écrire l'hiéroglyphe . À la ligne 6, ce signe, qui entre dans le groupe en question, n'est pas copié sur le même modèle. Toutefois on n'a pas raison de déchiffrer  . Rien ne s'oppose à conserver le . Et encore nous retrouvons dans l'original le signe  qui vient après le . La conformité des deux groupes est donc manifeste, aussi loin que j'ai examiné le texte hiératique.

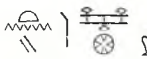
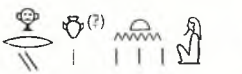
Je passe à la ligne 8. La transcription  rend bien, je pense, le correspondant hiératique. M. Budge a lu  . Le point qui nous intéresse est de savoir, si l'on doit préférer  à  . L'hiératique ne manifeste pas comment nous devons déchiffrer le mot, car une certaine ressemblance subsiste entre les correspondants hiératiques de  et de . Pour trancher

la difficulté, la meilleure voie sera de rechercher la valeur des signes qui remplissent la fonction des déterminatifs. Tout d'abord, les deux cornes  s'allient au groupe  . Elles déterminent le sens spécial du mot. Puis l'écrivain a ajouté les deux signes hiératiques qu'il reste à expliquer. En les considérant comme des correspondants cursifs de l'hiéroglyphe  , on a apporté au groupe encore deux signes déterminatifs qui, d'après leur valeur générale, assignent au mot un renforcement du sens. Cette manière d'envisager la question est peut-être juste, malgré le fait que le groupe se termine encore par un  . Nous aurons donc trois signes déterminatifs  , venant l'un après l'autre, tandis qu'un seul suffit pour remplir la fonction. Cette répétition inutile embarrasse le lecteur. On peut supposer que l'écrivain n'ait pas voulu créer une suite aussi embarrassante de signes identiques. Il est plus probable qu'en unissant au mot les déterminatifs ordinaires  , il a ajouté deux  . Cet hiéroglyphe, abrégé de  , le doigt, est un déterminatif additionnel. Le signe déterminatif ordinaire est une corne, la pointe en avant. L'hiéroglyphe , le doigt, faisant parfois fonction d'un déterminatif après des mots dont le sens est «ongles, griffes» «extrêmité d'une chose, pointe», — je n'ai besoin que de rappeler le mot  —, il est juste de penser que dans la littérature hiératique, où les lois de l'ortographe ne sont pas aussi bien observées que dans l'écriture monumentale, le même signe peut s'allier à un déterminatif spécial, comme c'est le cas dans le groupe que

[1] Cf. mon étude sur "la dénomination égyptienne des bœufs sans cornes, Sphinx, XVI, 5, p. 160, 162.

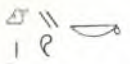
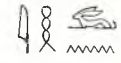
nous examinons. C'est pour ce motif que je n'ai pas voulu mettre les deux  après les deux cornes en qualité de déterminatifs spéciaux. On retrouve le même groupe à la fin de la ligne 7, mais il y apparaît dans sa forme ordinaire.

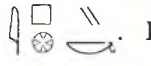
Je dirai encore un mot à propos de la ligne 8. L'observation que j'ai à faire regarde le groupe   . Le correspondant hiératique de  n'est pas assez clair. Au premier coup d'œil, on a l'impression que l'écrivain a mis deux signes, et  , à la place de  . L'examen détaillé du groupe hiératique montre que ce déchiffrement n'est pas bon. C'est bien  que nous devons lire.

9.   . Les correspondants hiératiques que j'ai rendus de cette façon sont très bien écrits, si j'en excepte le \\ auquel l'écrivain a donné une forme plus cursive et qui ressemble à III. Je vois que M. Budge transcrit  , leçon qu'on peut rendre en lettres françaises par *heri-àb-ten-ouat rā*. J'ai quelque difficulté de m'expliquer le sens de cette leçon. Puisque la transcription que j'ai faite rend possible de comprendre la phrase et que l'ordre d'idées du texte la soutient, je propose de la conserver jusqu'à nouvel ordre.

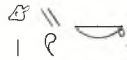
Page III.

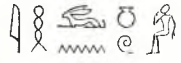
1. Déja à la première ligne je trouve un passage difficile à déchiffrer. C'est la leçon 

    . En passant je me permets de signaler que j'ai omis le déterminatif  que le texte hiératique donne après  . Il faut l'insérer dans ma transcription hiéroglyphique. Le point important est d'expliquer le groupe qui vient après *àhounnou*. J'avoue qu'on peut considérer le tracé derrière  comme signe déterminatif du mot *àhounnou*. Dans ce cas, la leçon sera   . Pourtant je ne saurai l'adopter que sous réserve, comme on le verra plus bas.

Si l'on fait l'histoire des méthodes de déchiffrer le groupe hiératique que j'ai rendu en hiéroglyphes  , il convient d'abord d'observer que Chabas l'a transcrit en lettres françaises «WENTI-EK», «ton nez». M. Budge a procédé d'une autre façon. Il a lu  . Le premier signe correspond bien au prototype cursif. L'autre groupe ne rend pas aussi bien le correspondant hiératique. Encore qu'on puisse rapprocher l'hiéroglyphe  du signe cursif dans le papyrus, je crois qu'il sera difficile de transformer les tracés qui suivent en des hiéroglyphes aussi fréquents que □ et ⊗. Le premier signe a, en hiératique, une forme trop facile de distinguer pour produire une confusion avec \\. Quant au tracé hiératique qui se voit au dessous du prétendu □, nous avons un moyen de le déchiffrer qui doit être à l'abri de toute erreur. C'est la méthode de rapprocher, l'un de l'autre, les tracés d'aspect pareil qu'on retrouve dans ce document. N'ayant pas l'occasion de reproduire le texte hiératique, je laisse au lecteur le soin de faire le rapprochement à l'aide des fac-similés publiés par Chabas et par M. Budge. Je suis certain que, vérification faite quant au passage du papyrus

que nous discutons, on sera d'accord de transcrire ḏ, et ne pas ⊛.

Autre sujet est de savoir si le groupe  , qui est le résultat de ma manière de déchiffrer, est le mot que l'auteur a voulu écrire. Pour moi, je crois que c'est bien le cas. Le contexte devient clair, si nous admettons cette leçon. Dans sa traduction de l'ensemble du papyrus, Chabas a expliqué la strophe comme il suit (*op. cit.* p. 140): «La force juvénile empruntée à tes narines se répand dans toute la Thébaïde, en ton nom de jeune aîné». La traduction anglaise que Chabas a publiée dans les Records of the past, vol. X, pp. 135 et suiv., ne modifie pas essentiellement l'idée que le texte veut exprimer. On y lit (p. 141): «Thy youthful double force is in the circle of Thebes». En somme, le mot  ne produit pas de confusion dans l'ordre d'idées.

Le tracé hiératique derrière  est selon M. Budge la forme cursive de  , tandis que j'ai transcrit  . Je prends *àhounnou* comme un substantif dont le sens propre est «jeune homme». Je citerai deux passages de texte à titre d'exemples:



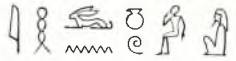
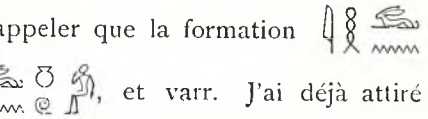
 , Golenischeff, Die Metternichstele, l. 38 (pl. III). Golenischeff traduit: «O der Alte, welcher sich zu seiner Zeit verjüngt, der Greis, welcher ein Jüngling wird!».



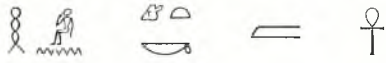
 , formule, tirée d'un texte

parallèle, publié par M. Daressy dans le Recueil de travaux, XIV, p. 38.

Le groupe *àhounnou* étant substantif, il est juste de conserver la transcription  . Cette phrase s'explique aisément, et nous avons déjà appris qu'elle est conforme à l'idée que l'auteur du texte a voulu exprimer.

A mon avis, l'explication devient tout autre, si l'on supprime la préposition  pour faire place au signe déterminatif  . En pareil cas, la construction de la proposition donne lieu de supposer que le groupe  fait fonction d'un verbe. Pour déterminer le sens qu'on doit lui attribuer, il suffit de rappeler que la formation  est dérivée de , et varr. J'ai déjà attiré l'attention sur l'emploi que, dans les textes égyptiens, on a fait de ce radical en qualité d'un verbe dont le sens est «rajeunir», «fournir, munir»[1]. Je profite de l'occasion pour réunir quelques exemples tirés de différents textes:

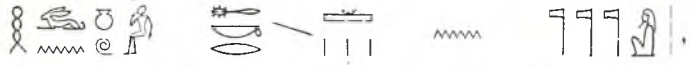
 , Lepsius Denkm., III, 24 n.

 , Lepsius Denkm., Text, III, 182.

 , Stèle de Pianchi, l. 65, d'après la publication de Rougé dans sa Chrestomathie égyptienne, IV, p. 34. Il est bon de retenir que Rougé traduit: «(qui) rajeunit mon nez dans la vie», locution qu'il ex-

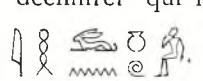
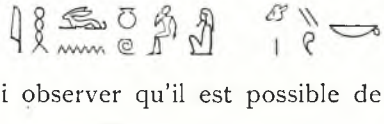
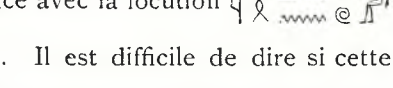
[1] Cf. Pétites études sur le papyrus nº 3055 du Musée de Berlin, dans le Sphinx, XII, 1, p. 23—24.

plique dans une note ainsi conçue: «*Hun fent-ā em ānḫ*, c'est-à-dire: «qui me donne de nouveaux souffles de vie».



Pap. n° 3055 du Musée de Berlin, pl. VI, l. 7, phrase que j'ai traduite: «(Amon-Ra, seigneur de Thèbes) qui fournit des ornements aux dieux», cf. Sphinx, XII, 1, p. 24.

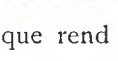
Rapprochement fait des exemples cités ci-avant, il s'en dégage la conclusion que l'égyptien possède un verbe  qui signifie «rajeunir», «munir, fournir». La manière de l'orthographier varie, mais, en général, on l'a déterminé par l'hiéroglyphe  représentant un enfant. Le sens «rajeunir» est donc logique. Les significations dérivées «munir, fournir» ont pris naissance par une voie naturelle, car le sens «rajeunir» implique la notion de «munir d'une force nouvelle».

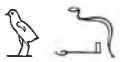
La variante *àhounnou* qui est une formation du radical *hounnou* a le même sens. Toutefois rien ne prouve qu'elle remplit ici la fonction de verbe. J'ai déjà dit que j'hésite à approuver la méthode de déchiffrer qui fait place à  comme signe déterminatif de  . Dans le cas où l'on insisterait à déchiffrer  , je ferai observer qu'il est possible de croire qu'une confusion s'est produite dans la rédaction de la phrase par suite d'assonance avec la locution  . Il est difficile de dire si cette version se lisait dans l'original que le scribe reproduisait. En supposant que ce soit bien le cas, nous pouvons nous ex-

pliquer le motif qui a porté le scribe à mettre sur papyrus une phrase différente de celle de l'archétype. Il paraît juste de penser que la nouvelle leçon s'y soit glissée par la raison que le scribe qui ne comprenait pas bien le passage le modifia pour le présenter dans une forme qu'il croyait moderne et exacte.

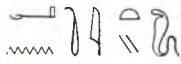
4. 

 . Chabas transcrit en lettres françaises: A IRI T HU PUI-T AMU-EW. On voit qu'il y a une divergence en ce qui concerne la façon de comprendre le deuxième groupe de la phrase. M. Budge a lu  . Le tracé hiératique ne permet pas de décider si l'on doit préférer  à  . Toutefois on a raison de conserver , car, à la fin de la ligne 4, le groupe est orthographié  . Il est donc probable que le scribe a donné la même orthographe au groupe qui précède. En le mettant sur papyrus, il a écrit le trop rapidement.

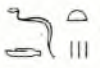
Quant au groupe  , j'ai remarqué plus haut que le tracé hiératique rend possible de lire  . Je renvoie à ce que j'ai déjà dit au sujet de ce point de ma transcription.

6. Le verbe  se lit vers la fin de la ligne. Chabas a déchiffré  (*op. cit.*, Glossaire, n° 168, p. 212). M. Budge a lu  . Le tracé hiératique donne derrière  un signe qui correspond

à merveille à l'hiéroglyphe  . Il n'y a rien qui fait penser à  . L'orthographe  est d'ailleurs d'un usage fréquent surtout dans les textes écrits sur papyrus.

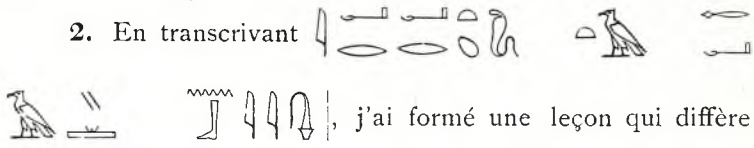
7—11. À la fin de la ligne 6, on voit le groupe  qui revient deux fois à la ligne 7 et une fois à la ligne 8 et 9. Plus haut (p. 53) j'ai essayé de montrer que la leçon  n'est pas bonne. Je ne m'y arrêterai davantage. Quant à la ligne 8, le nom de la déesse  est transcrit selon l'original, tandis que M. Budge a lu  . Enfin, pour passer au dernier groupe de la ligne 11 et qui termine la page III, je propose de supprimer le  que M. Budge a mis au dessous de  . La vraie leçon est  .

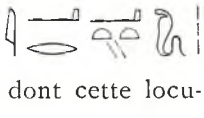
Page IV.

1. Le premier groupe écrit en rouge de cette ligne est  d'après ma méthode de lire. Le contexte est  . C'est une sorte de rubrique. Chabas l'a rendue: T'ETU HER MOOU HER TO, et il traduit: «Paroles dites sur l'eau et sur la terre» (traduction littérale); «Ces paroles se disent sur l'eau et sur la terre» (traduction suivie); «To be said on water and on land» (traduction anglaise dans les Records of the Past, X, p. 143). À mon avis, la transcription  correspond bien à la forme cursive du papyrus. Le signe  qui a été tracé d'une façon

très nette, a, chez M. Budge, pris la forme de  . Je ne m'explique pas bien ce qui a produit la transcription  à la place de  .

Vers la fin de la ligne 1 nous retrouvons le groupe hiératique que j'ai lu  . Chabas ne l'a pas transcrit. «Je ne puis lire, écrit-il (*op. cit.*, p. 62), l'avant-dernier groupe de la première ligne (p. IV), dont le premier signe ressemble à l'hiéroglyphe du guerrier. C'est un titre qui m'échappe.» Plus tard, dans la traduction anglaise qu'il publia dans les Records of the Past, vol. X, pp. 135—158, Chabas traduit le passage obscur de la manière suivante (p. 143): «Hail to thee who art one and hast made thyself in millions». On retrouve dans une note ce petit supplément qui nous intéresse: «The hieroglyphic for «millions» is doubtfoul». M. Budge qui nous a rendu le service d'opérer la transcription en hiéroglyphes donne la leçon  que je voudrais garder jusqu'à nouvel ordre. Je ne me dissimule point que le tracé hiératique est difficile à déchiffrer. Je crois pourtant qu'il y a lieu de lui assigner l'orthographe hiéroglyphique que je viens de citer, bien que, au point de vue de la calligraphie, la disposition des signes ne soit pas bonne. Le contexte fait supposer qu'on ait voulu exprimer l'idée de la vie dont le temps et l'espace ne fixent pas les limites. Le groupe que nous discutons peut servir à énoncer cette idée, au cas où il serait permis de le considérer comme le dérivé de  «million d'années», «durée sans fin».

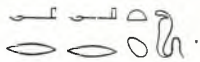
2. En transcrivant  , j'ai formé une leçon qui diffère des explications antérieures. Chabas a rendu le correspon-

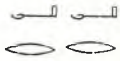
dant hiératique comme il suit: AARAR-U AAU NEBI-U. Si l'on consulte l'édition de M. Budge, on y lit  . La portion du texte dont cette locution est tirée contient des formules d'adoration ou d'invocation adressées à Amon-Rā Hor-àchouti. Voici le contexte: «Salut à toi, l'unique, qui t'es formé (toi-même) éternel. Longeur et largeur ne te prescrivent pas de bornes. Puissance divine, douée de la faculté de t'enfanter toi-même. Uræus, la grande flamboyante. Grande vertu magique dont les formes sont mystérieuses, etc.»

Comme c'est l'usage dans les invocations de cette sorte, on amasse expression sur expression pour ainsi évoquer la grandeur et la puissance du dieu auquel l'adoration est adressée. En général, on y met en pratique des règles conventionnelles. Les locutions sont à peu près identiques, la construction des strophes est uniforme. Cette conformité rend souvent possible d'expliquer une phrase qui, sans cela, nous échapperait.

Amon-Rā Hor-àchouti porte, dans cette adoration, les titres de l'unique, de l'éternel, de celui qui est doué de la faculté de s'enfanter lui-même, etc. On lui attribue encore le titre de  , c'est-à-dire l'uræus. Le correspondant hiératique est tracé d'une manière assez claire, je pense, pour distinguer les cinq premiers caractères. Vient ensuite une ligature des signes  et  qui forment ensemble le groupe . M. Budge est arrivé à un autre résultat. Après avoir déchiffré  , il donne à l'autre partie du mot l'orthographe  . J'ai examiné la copie de Chabas, je l'ai rapprochée du fac-similé de M. Budge, mais ni l'un ni l'autre des groupes hiératiques, qui sont, d'ailleurs, à peu

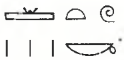
près identiques dans les deux éditions, ne paraissent appuyer le déchiffrement que M. Budge a fait.

Il y a lieu ici d'étudier l'ordre dans lequel le scribe a disposé les caractères. Au dessous du second  il n'a mis qu'un seul caractère. Il est clair que c'est un qui occupe cette place. Si le scribe avait eu à rendre  en signes hiératiques, il aurait sans doute conservé la disposition des hiéroglyphes, et il aurait peut-être profité de l'occasion pour faire une ligature. Comme la leçon  est le redoublement des deux signes qui précèdent et qu'il subsiste une grande ressemblance quant à la façon dont le scribe a tracé les deux groupes, je propose de lire  .

Le contexte me porte à croire que le nom «uræus» est au singulier. Le tracé hiératique qui se voit derrière le déterminatif du nom ne correspond donc pas, à mon avis, aux signes du pluriel que donne M. Budge. Tout sera clair, si l'on met l'article  à la place de . Le tracé hiératique ne fait pas opposition à cette explication. L'article  est placé devant l'adjectif  «grand». Chabas qui transcrit *aau* met l'adjectif au pluriel, parce qu'il est d'avis que le substantif qui précède est au pluriel. Je ne saurai approuver cette manière de voir. Toutefois il est évident que le texte donne l'adjectif «grand» dans cet ordre d'idées. L'expression  , précédée de l'article  , remplit la fonction d'un attribut qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom  , l'uræus.

L'explication que j'ai fournie paraît exacte au point de vue de la grammaire. Pour déterminer le sens qu'on doit attribuer à cette épithète, je crois utile de rappeler que le serpent royal, l'uræus, est souvent qualifié de très-grand, de vivant et de brûlant. Sur ce point, je m'associe à l'opinion de Chabas (*op. cit.*, p. 63). Le dieu Amon-Rā-Hor-âchouti est identifié avec l'uræus, la grande flamboyante, comme Shu, dans le même ordre d'idées — je cite d'après Chabas — a été assimilé à la grande déesse.

3. Le correspondant hiératique du mot  «âme» n'offre pas de difficulté. Le scribe a tracé le premier signe d'une manière très claire. M. Budge lit  , ce qui ne correspond pas à l'original. Je renvoie d'ailleurs à la ligne 10 où le même groupe hiératique revient.

5. L'orthographe  est régulière. Les trois derniers signes, unis l'un à l'autre, forment une ligature ordinaire que M. Budge a lue  .

Le groupe  dont les trois premiers signes terminent la ligne 5 n'a pas été transcrit par Chabas. «Je ne distingue pas bien, dit-il (*op. cit.*, p. 66), le groupe qui termine la ligne 5 et comprend les deux premiers signes de la ligne 6. C'est un verbe de mouvement qui ne nous cache rien d'essentiel». Le contexte est selon lui: «. . . Vieillard rajeuni, voyageur des siècles». Dans la traduction anglaise (Records of the Past, X, p. 144) il a formulé la phrase de la manière suivante: «(Thou) ancient one rejuvenated, leader of centuries». La leçon que j'ai donnée s'accorde avec la transcription de M. Budge et correspond assez bien, je pense, au tracé hiératique.

7. La phrase que Chabas a lue S-H'ER-ENEK ENA

TU-T-U NEBT NE HAU NEB ENTI HER ATUR et qu'il a traduite (*op. cit.*, p. 142): «Détruis pour moi tout péril de tous les végétaux qui sont sur le fleuve», est très bien écrite en hiératique, si j'en excepte le mot  . Dans l'édition de Chabas le fac-similé offre un groupe qui est tracé très cursivement, mais dont on distingue aisément les différents signes. L'édition de M. Budge n'est pas aussi claire. Le correspondant hiératique de  est un peu vague, et du signe que je lis  il ne reste que la partie supérieure. M. Budge qui a observé ces particularités est parvenu à une transcription nouvelle:  , etc. La leçon est peut-être bonne, elle s'accorde aussi avec le contexte, toutefois je crois qu'il n'y a pas lieu de l'accepter. Quant au premier groupe, on parvient à s'expliquer le motif de rendre le tracé hiératique comme l'a fait M. Budge. Pour ce qui est de la leçon  , je voudrais faire observer que la place que le groupe hiératique occupe dans le papyrus ne paraît pas assez grande pour y tracer le mot  et les signes déterminatifs ordinaires que le scribe n'aurait pas omis d'ajouter. Cet argument — est-il besoin de le dire — n'exclut pas l'idée que l'auteur a voulu y mettre le groupe que M. Budge désire voir. Pour résoudre la difficulté, la meilleure voie sera d'examiner la forme qu'a eue le tracé hiératique. La disposition des signes, la manière de les écrire — j'attire surtout l'attention au tracé que j'ai lu  — tout paraît parler en faveur de la leçon que j'ai gardée dans ma transcription hiéroglyphique.

8. Le mot  termine cette ligne. En rapprochant le groupe du correspondant hiératique, on a

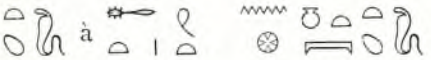
l'occasion de noter la différence qui subsiste quant à la façon de tracer  et  . Le premier signe a sa forme déterminée, le second, qui, à première vue, ne se distingue pas du signe qui précède, a la partie supérieure plus marquée et correspond à l'hiéroglyphe qui apparaît au groupe 

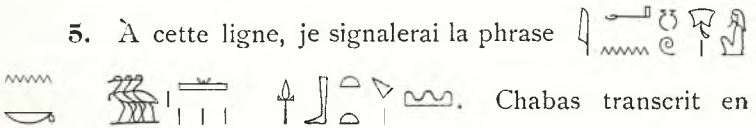
 , et varr. Je ne veux pas accepter la leçon 

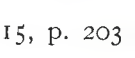
 que je reproduis ici d'après M. Budge.

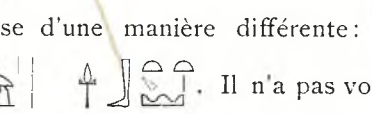
Page V.

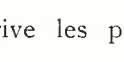
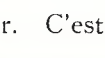
1—4. On retrouve, à ces lignes, quelques mots et groupes que je crois avoir transcrits selon l'original, tandis que dans l'édition de M. Budge, ils apparaissent dans une orthographe différente. Je n'ai pas voulu énumérer les cas où nous ne sommes pas d'accords quant à la méthode de rendre les tracés hiératiques. La question est de savoir, p. ex., si l'on doit préférer (l. 2) 

 (léçon de M. Budge), ou si l'orthographe  (l. 3) correspond mieux que  au prototype hiératique. Comme on voit par ces exemples que je cite chemin faisant, la différence ne regarde que quelques détails qui n'embarrassent point le lecteur.

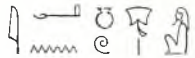
5. À cette ligne, je signalerai la phrase  . Chabas transcrit en

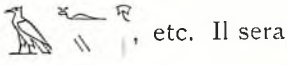
lettres françaises: AA-U EK BEU-U ABT-T, et la traduction est selon lui: «Les esprits de l'Orient te félicitent» (*op. cit.*, trad. suivie, p. 143). Le verbe qu'il lit *aa* apparaît dans son Glossaire, n° 15, p. 203 sous l'orthographe  . Il l'explique de la manière suivante: «. . . laver, purifier, nettoyer. S'emploie pour le lavage de l'or. — Avec le déterminatif cœur: satisfaire, complaire, et l'idée corrélative: faire son bon plaisir d'une personne ou d'une chose». Rapprochement fait du groupe hiératique, on peut comprendre le motif qui a porté Chabas à transcrire *aa*. Le tracé présente en effet une certaine ressemblance avec le verbe dont le sens propre est «laver». Il sera même possible d'admettre le déterminatif des doigts. Toutefois j'ose croire que Chabas n'a pas trouvé le groupe exact.

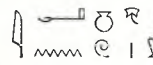
En ce qui concerne l'édition de M. Budge, je vois qu'il rend la phrase d'une manière différente:  . Il n'a pas voulu transcrire tout le groupe auquel Chabas a donné la valeur *aa*, et le déterminatif des doigts que Chabas a cru pouvoir distinguer a dû céder à d'autres signes hiéroglyphiques.

Pour expliquer la nouvelle leçon que donne M. Budge, il est juste de recourir au fac-similé qui accompagne son édition. À vrai dire, le tracé qu'on y voit (pl. XXIV) admet qu'on transcrive les premiers signes  . Le reste n'est pas aussi clair. C'est surtout le cas de  dont je ne parviens pas à retrouver le correspondant hiératique.

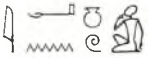
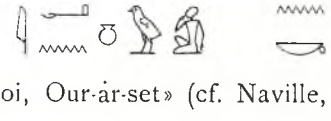
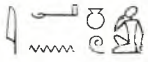
Ni l'une ni l'autre de ces deux façons de transcrire ne présentent un groupe déterminé qui s'accorde avec le texte hiératique. En effet il n'est pas facile de résoudre la question.

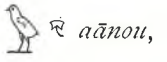
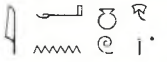
Ce qui me porte à croire que la leçon  soit exacte, c'est d'abord la manière dont le scribe a composé le groupe et ensuite la circonstance importante que le mot en question, bien qu'il se présente dans une orthographe étrange, paraît exprimer ce que l'auteur du texte a voulu dire.

J'ai déjà fait entrevoir au sujet de la transcription du mot que les trois premiers signes sont à lire  . Le groupe hiératique qui vient immédiatement après est une ligature que le scribe a tracée très rapidement. Les signes qu'il a alliés sont au nombre de deux. La configuration du premier signe fait penser à  qui a eu une forme fort cursive. Pour moi, je suis certain que c'est bien ce signe que le scribe a tracé. Il est donc naturel que le second signe est  qui accompagne assez souvent l'hiéroglyphe . Le mot se termine par des signes déterminatifs dont le premier est  — le trait | est mis à côté de l'hiéroglyphe — le second est  . Au cas qu'on hésite à approuver la leçon , je voudrais renvoyer aux différents passages du papyrus où le groupe est employé comme déterminatif ordinaire, p. ex. pl. VI, 5  , pl. VIII, 12  , etc. Il sera inutile de réunir tous les exemples. La liste est très longue. Quant à la manière de tracer le signe, la ressemblance est manifeste.

La construction de la phrase que nous discutons prouve que  fait fonction de verbe. Comme l'orthographe n'est pas régulière, il reste à expliquer comment le verbe a eu une forme aussi rare.

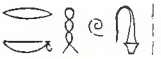
Partant de l'idée que la prononciation du groupe que l'auteur du texte a écrit est *àānnou*, on a raison de le rappro-

cher de  dont le sens «acclamer, invoquer, saluer, rendre hommage» est établi par de nombreux exemples dans les textes égyptiens et surtout dans le Livre des morts où — pour ne citer qu'un seul passage — on rencontre au chapitre 102, l. 6 la phrase suivante:  «hommage à toi, Our-ȧr-set» (cf. Naville, Das aegyptische Todtenbuch, etc., pl. 114). L'assonance de  *ȧānnou* «saluer, rendre hommage» avec 

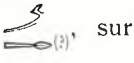
 *ȧānou*, p. VII, 11, variante de  *ȧāni* «singe, cynocéphale», a probablement entraîné l'orthographe  . Le déterminatif  qui vient immédiatement après le groupe est inutile. Il s'y est glissé par erreur. En écrivant la phrase, le copiste a probablement pensé au rôle que jouent les cynocéphales comme adorateurs du soleil. La connaissance de la mythologie égyptienne explique le motif de cette confusion.

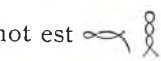
La conclusion à laquelle cette analyse m'a conduit est manifeste. Nous devons garder la leçon que donne le papyrus, bien qu'elle ne soit pas suffisamment correcte au point de vue de l'orthographe. Le sens qu'il convient d'attribuer à *ȧannou* est «saluer, rendre hommage».

Page VI.

1—2. Je signalerai quelques groupes que j'ai lus d'une manière différente de la transcription de M. Budge. C'est d'abord  (l. 1). M. Budge a mis comme dé-

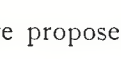
terminatif général immédiatement après  . Un peu plus loin à la même ligne, j'ai transcrit  , groupe que M. Budge lit  . Le verbe  (l. 2) apparaît, chez M. Budge, dans la forme  Je vois de plus qu'il lit  , tandis que je préfère transcrire  , et — pour terminer la série — je ne retrouve pas chez M. Budge le déterminatif du mot  . J'ai noté ces petits points pour rendre service à ceux qui se donneront la peine d'examiner de près la transcription hiéroglyphique.

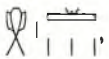
3. Le mot que j'ai lu  offre une orthographe de nature à nous intéresser. L'examen du correspondant hiératique m'a conduit à la conclusion que la transcription que je viens de reproduire est correcte. Chabas qui attribue au mot la valeur *ma* est d'avis qu'il est «probablement une forme de  *ma*, vent, souffle». M. Budge donne une nouvelle leçon  , sur quoi il met  comme l'équivalent du signe que j'ai lu  . La décomposition du groupe hiératique en deux éléments différents offre une difficulté. On crée de cette façon une nouvelle proposition qui s'introduit par  et dont le sens est clair, tandis qu'il ne sera pas aisé de trouver le vrai sens de  . Je crois qu'il n'y a pas lieu d'accepter cette explication, parce qu'elle nous laisse dans le doute quant à la traduction du passage.

La leçon  correspond au mot que le texte veut exprimer. Le seul point qu'il reste à établir, c'est que l'orthographe dont le copiste a fait usage est légitime. La forme ordinaire du mot est  , et varr., «le vent (du nord)». Le copiste a mal compris le mot qu'il devait tracer. Par erreur ou par suite d'une confution, produite par assonance, il l'a orthographié comme s'il avait à écrire le mot  «ardeur, éclat». On rencontre assez souvent dans les textes hiératiques des singularités graphiques de ce genre qu'on ne pourra pas expliquer, à moins qu'on ne se rende pas compte des circonstances dans lesquelles les copistes travaillaient. Maspero a rendu un grand service à notre science en attirant l'attention sur ce point. Je me rappelle volontiers l'étude qu'il y a consacrée dans l'introduction de son ouvrage «Hymne au Nil»[1]. Je puise chez lui la bonne leçon qui suit (*op. cit*, p. XVII): «Il serait peu prudent de penser que les copistes de métier fussent habitués à transcrire mot pour mot et seulement à l'œil les œuvres classiques qu'ils reproduisaient. Comme ceux de nos jours, et à dire vrai comme ceux de tous les temps, ils procédaient par se lire à eux-mêmes des membres de phrase ou des phrases entières qu'ils se dictaient ensuite de mémoire, à voix interne ou externe, sans plus reporter le regard sur l'original jusqu'à ce qu'ils eussent terminé d'écrire le fragment ainsi détaché de l'ensemble. Cette façon de travailler les entraînait par force soit à sauter des mots, soit à en remplacer certains par des termes de sens ou plus souvent de prononciation analogue». Maspero en donne de nombreux exemples. J'ai profité de l'occasion pour citer ces mots, parce que dans le passage que nous étudions, ils nous

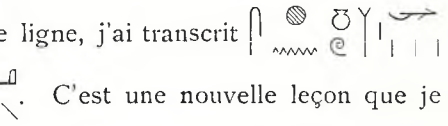
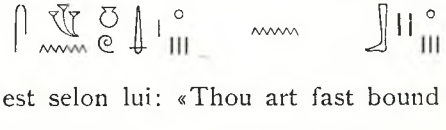
[1] G. Maspero, Hymne au Nil. [Publications de l'Institut français d'archéologie orientale. — Bibliothèque d'étude, t. V.] Le Caire 1912.

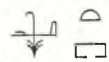
aident à comprendre pourquoi le scribe a donné une orthographe aussi étrange à un mot qui devait être bien connu.

6. La fin de la ligne offre un tracé hiératique qu'on a expliqué de différentes manières. C'est le premier groupe de la phrase   . Chabas qui transcrit . . . . . PE XXXVII EN neter EM IRI-T-EK déclare: «je ne puis déchiffrer le groupe qui commence ces phrases mystiques» (*op. cit.*, p. 89). En publiant dans les Records of the Past (cf. vol. X, p. 147) sa traduction anglaise il a rendu la phrase comme il suit: «Be the blade of the seventy-seven gods in thine eye!», ce qui prouve qu'il a cru trouver le vrai sens du mot. Il se peut que cette explication soit correcte, mais je ne sais pas bien comment, en pareil cas, on doit écrire le correspondant hiéroglyphique. M. Budge propose de lire  et le contexte est selon lui: «the light (?) of the seventy and seven gods is in thine eye». Cette hypothèse a le défaut de créer un groupe dont le sens est incertain et dont le premier signe ne ressemble point au tracé de l'original.

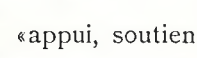
En ce qui concerne la leçon  , elle a le mérite d'offrir un mot dont le sens «vertu magique» s'accorde avec le contexte. On pourra objecter que le premier signe du groupe n'est point à déchiffrer comme je viens de le faire. Cette observation est peut-être juste, surtout parce que le signe  n'a pas été tracé ici d'une manière aussi claire que c'est le cas dans d'autres passages où le même groupe apparaît, p. ex. p. VII, 12. Toutefois je n'hésite pas à croire que j'ai retrouvé la vraie leçon. Il est évident que le copiste a écrit le signe  fort rapidement.

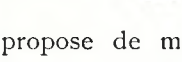
7. Le groupe que j'ai lu  apparaît chez M. Budge dans la forme  . La manière d'écrire *Rā* varie. Le scribe qui aura voulu orthographier  , a omis le  . La leçon qu'il a formée de cette façon n'offre pas de difficulté.

Plus loin à la même ligne, j'ai transcrit  . C'est une nouvelle leçon que je présente, car jusqu'ici on n'a pas réussi à déchiffrer le passage. Chabas qui hésite à le transcrire a essayé d'expliquer le contexte. «A l'approche de la barque du Soleil, dit-il, (*op. cit.*, p. 90), le crocodile Mako était aussi lié par quelque engin de métal dont je ne puis déchiffrer le nom hiératique; le mot *chaîne* s'offre à l'esprit, mais la construction du groupe semble demander un sens différent.» Chez M. Budge on voit la leçon suivante  . Le contexte est selon lui: «Thou art fast bound with the four fetters (made of) the metal from the South».

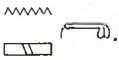
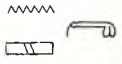
En étudiant le passage, j'ai pris pour point de départ le groupe  dont j'ai déchiffré sans peine le correspondant hiératique. J'ai eu recours à mes notes de lexicographie pour rechercher les expressions qu'on a formées avec le groupe en question. Déjà chez Brugsch (Dict., p. 362) on rencontre sous le vocable  *ouat'*, et varr., «pierre verte» les expressions  et  , c'est-à-dire «pierre verte du nord» et «pierre verte du sud». Dans le supplément à

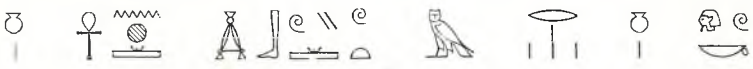
son dictionnaire, p. 404, Brugsch s'occupe encore du mot *ouaz* qu'il traduit «der grüne Stein», «ein grüner Feldspath». Les textes égyptiens en mentionnent deux espèces dont l'une provenait du nord, l'autre du sud.

Ce point établi, je procède à l'explication du groupe hiératique qui précède le mot *ouaz*. Le copiste l'a écrit d'une manière rapide. On distingue aisément le premier signe qui est . Le tracé hiératique qui vient immédiatement après offre une forme peu distincte, mais il ressemble fort à , écrit rapidement. Puisque les signes qui suivent — nettement écrits d'ailleurs — sont et , il est juste de penser que c'est qui précède. Le texte, ainsi transcrit, offre un mot dont la prononciation est *sechennou* et dont le sens est aisé à déterminer. Le scribe a mis deux signes déterminatifs après le groupe. Il les a tracés d'une manière un peu rapide, mais on pourra sans peine distinguer les prototypes hiéroglyphiques. Le premier est  , accompagné d'un trait, , le second est sous lequel on voit les signes du pluriel, . Cette analyse entraîne la conclusion que la leçon  est correcte. C'est une forme du mot  «appui, soutien, support, pilier». L'orthographe dont le scribe s'est servi se voit parfois dans les textes. Brugsch en donne un exemple dans son dictionnaire hiéroglyphique, p. 1295.

10. Le mot  est selon M. Budge à lire  . Je propose de modifier cette leçon qui ne correspond pas à l'original. Chabas a lu SEHOS-T.

11. La ligne commence par un groupe que je lis

 . Chabas admet hypothétiquement le sens «verser, répandre» pour le groupe hiératique qu'il a reproduit dans sa traduction analytique, tandis qu'il affirme qu'il ne peut pas en deviner la valeur phonétique. M. Budge donne un groupe composé de signes dont la valeur n'est pas certaine. Je considère le groupe hiératique comme une variante de  . Le mot est rare. Je ne l'ai rencontré qu'une seule fois auparavant. C'est dans le Rituel de l'embaumement, publié par Maspero dans son ouvrage, Mémoire sur quelques papyrus du Louvre (Paris 1875), p. 31: 

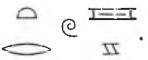


 , phrase que Maspero traduit: «la semence de vie est emmagasinée dans les orifices de ta tête au lever du Soleil (?)». Le sens «semence» me paraît être bon. Je signalerai de plus que le papyrus Ebers porte un groupe  «salive» que Brugsch a enregistré dans son dictionnaire, suppl., p. 694. Comme on le voit, les exemples sont peu nombreux, mais ils nous permettent de penser que la langue égyptienne possédait un mot *nesh* «semence». En ce qui concerne l'orthographe dans laquelle il se présente dans le papyrus magique Harris, j'incline à croire que le mot étant rare, le scribe l'a mal compris.

Page VII.

Le texte de cette page est aisé à déchiffrer. La différence n'est pas grande entre la transcription de M. Budge et celle que j'ai essayé de donner. Je pourrais me dispen-

ser d'opérer le rapprochement, mais pour contribuer à l'analyse de l'hiératique, je vais attirer l'attention à quelques groupes.

2. M. Budge a mis les signes du pluriel,  , devant le déterminatif du groupe  . Je les ai omis, parce qu'ils n'ont pas de correspondants dans le texte.

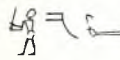
3. Le groupe  doit se lire  d'après la transcription de Chabas et de M. Budge.

5. Au début de la ligne, après  , j'ai déchiffré

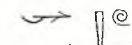


«(Viens à moi, viens à moi), ô image du dieu de million et million d'années». C'est ici le groupe  qui nous intéresse. Il me paraît correspondre à l'original. M. Budge lit  . Selon lui, le groupe  introduit la proposition qui vient immédiatement après.

En poursuivant le rapprochement quant à cette ligne, on aura l'occasion de faire observer que M. Budge a omis  devant  et qu'il lit  où je préfère transcrire  .

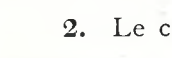
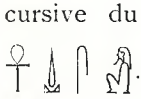
8. L'avant-dernier groupe de cette ligne est  . Je me borne à constater que M. Budge lit  .

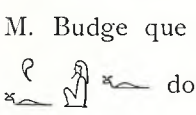
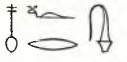
9. Le mot  offre dans sa forme cursive une ligature des deux premiers signes. Chabas a transcrit TEBU, et l'édition de M. Budge porte la leçon  qui ne paraît pas être bonne. Le scribe a tracé les signes et fort rapidement. En examinant la ligature de près, on les distingue aisément. Je crois donc que la transcription *techebou* que je viens de reproduire est la vraie leçon. Je signalerai que Brugsch a expliqué le groupe de la même façon. Dans son dictionnaire, p. 904, sous le vocable *hannou,* on retrouve la copie de la phrase de la ligne 9. Brugsch traduit: «es schlug Isis mit ihrem Flügel, sie verschloss die Oberfläche des Wassers, sie machte liegen den Fisch auf dem Wasser, nicht netzte ihn ein Trunk (ein Becher voll) Wasser».

11. Je ne sais pas bien comment il faut expliquer le signe  , traversé de , que M. Budge a mis derrière du groupe  . Je n'en retrouve pas le correspondant hiératique. L'hiéroglyphe est aisé à distinguer. Toutefois on voit que le scribe a mis un signe au dessus de , signe qui ressemble à , mais qui paraît être accidentel.

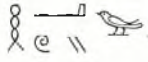
Page VIII.

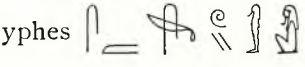
1. Selon Chabas et M. Budge le premier groupe de cette page est  , tandis que je préfère lire  . Le tracé hiératique donne  devant . C'est pour cette raison que je propose une transcription différente de celles de M. Budge et de Chabas.

2. Le cartouche qui entoure  n'est pas dans l'édition de M. Budge. Chabas lit HIK ONH' UT'A SENB. Le scribe a tracé le cartouche rapidement. La forme cursive du groupe a probablement produit la leçon  .

4. Je signalerai deux groupes de la transcription de M. Budge que je propose de corriger. C'est d'abord  dont il faut supprimer le dernier  , et enfin  qu'on doit remplacer par  .

Je pourrais également noter quelques groupes tirés des lignes 5—8 et que j'ai transcrits d'une manière différente des leçons proposées par M. Budge. La vérification sur l'original étant aisée à faire, je me dispense de les énumérer.

9. Le groupe qui termine la ligne est  . M. Budge transcrit  . Chabas qui lit HU écrit le groupe en hiéroglyphes  . Le tracé hiératique que je crois être le correspondant de  a une forme peu claire. On peut rapprocher le groupe du mot  que Brugsch a inséré dans son dictionnaire, p. 916.

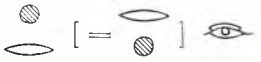
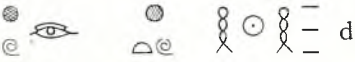
12. Cette ligne renferme un groupe qui est difficile à déchiffrer. Je l'ai rendu en hiéroglyphes  . Le correspondant hiératique se compose de signes tracés d'une manière étrange. En les examinant, on a l'impression que le scribe a mal compris le mot qu'il avait à écrire. Chabas, qui transcrit le passage ANOK MOUI EM A . . . PER EM BENNU, «je suis le lion dans . . . apparaissant en phénix», y a ajouté

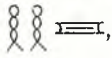
ces mots explicatifs: «Deux mots que je ne puis lire sont remplacés par des points; ils contribuent à rendre inintelligible un passage dont le mysticisme n'est élucidé par aucun texte à ma connaissance». M. Budge qui a déchiffré  remplace le reste du groupe par des points.

Je pars de l'idée que le scribe a eu à tracer le mot *seshem* dont le sens est «forme, figure, image». Le mot apparaît dans différentes graphies. J'imagine que la version originale portait l'orthographe  . Le scribe, qui n'a pas compris le groupe ou qui a peut-être confondu les différentes manières d'écrire le mot, l'a mis sur papyrus dans une forme qui ne correspond plus au prototype. Déjà le premier signe a été tracé d'une manière irrégulière, le second qui est écrit rapidement paraît être un  . Le tracé qui vient aussitôt après est mauvais. Il est possible que c'est une copie rapide de la leçon originale, mais le scribe l'a probablement confondue avec  . On peut ensuite distinguer et . Deux signes déterminatifs sont à la fin du groupe. L'un qui est tracé rapidement me fait penser à  , l'autre est  .

Cette analyse me porte à croire que le groupe hiératique n'est autre qu'une variante graphique du mot *seshem* «forme, figure», etc., mot qui s'ajuste au contexte. En le transcrivant en hiéroglyphes, j'ai essayé de disposer les signes précisément d'après l'original. Le groupe que j'ai formé de cette façon est un peu irrégulière, mais il sert peut-être à expliquer la manière de travailler des scribes anciens.

Page IX.

3. Je ne saurai pas affirmer que  est la vraie leçon. Chabas transcrit H'ET H'ETU HEH, expression qu'il hésite à traduire. M. Budge lit  dont le sens serait selon lui «The abyss sleepeth(?)». Je proposerai de considérer le premier groupe comme une faute d'écriture pour *rech,* «savoir, connaître». Le scribe l'a déterminé par l'hiéroglyphe  , déterminatif qui n'est pas ordinaire après le mot, mais qui est très logique, parce que le sens «savoir, connaître» implique la faculté de voir clair.

Cette manière d'expliquer la phrase a l'avantage de nous renseigner sur la nature du groupe qui vient après, j'entends  . L'expression  est bien connue, et rien ne paraît empêcher de voir dans le groupe  du papyrus une variante du substantif  . Enfin en ce qui concerne la graphie  , je voudrais la rapprocher de  , et varr., qui s'emploie souvent pour désigner le Nil et l'inondation.

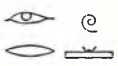
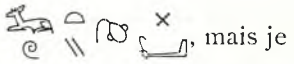
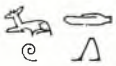
Autre sujet est de savoir si cette analyse rend possible de comprèndre le sens de la phrase. Je ne veux rien affirmer à ce sujet. Le passage renferme des allusions à des concepts mythologiques dont la valeur précise m'échappe.

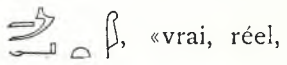
12. Les deux crocodiles qui terminent cette ligne sont tournés l'un vers l'autre. Le tracé hiératique que je n'ai pas le moyen de reproduire représente selon Chabas «deux crocodiles renfermés dans une espèce de bassin ovale», ou «two crocodiles moving in opposite directions, encircled by the

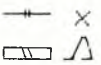
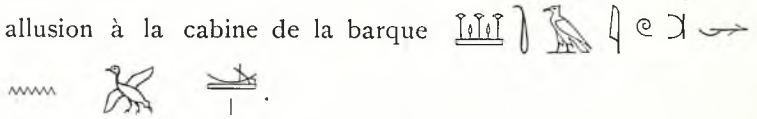
oval of the goddess Neith  », cf. Records of the past, X, p. 154.

13—14. «Je n'essaierai pas, écrit Chabas, de traduire la mention additionnelle qui forme les lignes 13 et 14 de la page IX, et dont quelques groupes sont fort incertains. C'est une addition en vue de précautions mystiques à prendre pour certaines parties de la barque . . .».

M. Budge a transcrit les deux lignes à l'exception de quelques groupes seulement.

J'ai essayé d'expliquer ce passage obscur. J'ai lu  où M. Budge lit  . J'ai rendu le groupe qui vient aussitôt après en hiéroglyphes  , mais je ne sais pas bien si c'est la vraie leçon. Le tracé hiératique est dans un mauvais état. Je proposerai de considérer le groupe comme une variante de  , forme dérivée de  «séparer». Le sens propre me paraît être «séparer les mots l'un de l'autre», «les articuler en observant tous les signes de ponctuation», c'est-à-dire «prononcer (les formules) d'une manière distincte».

Si l'on accepte cette explication, il sera juste de croire que le groupe qui vient après est  , «vrai, réel, exact».

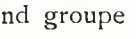
Le groupe que j'ai rendu  n'est pas clair en hiératique. Le scribe l'a tracé rapidement. Il se peut que ce soit une forme dérivée du verbe  «déployer, dégager, ouvrir» et qui remplit ici la fonction de substantif dont le sens serait «porte». Cette hypothèse s'ajuste au contexte qui fait allusion à la cabine de la barque  .

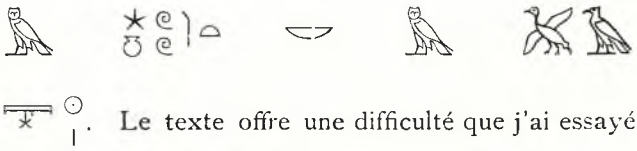
Le passage se termine par un sigle que j'ai rendu  . Ce n'est que hypothétiquement que je propose cette leçon qui nous permet de rendre les derniers mots de la phrase: «la barque qui s'avance».

Voici pour finir comment je m'explique le contexte: «Dans la région du sud et du nord, tu prononceras les formules d'une manière distincte et exacte étant à la porte de la cabine de la barque qui s'avance».

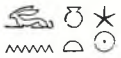
Texte du Verso.

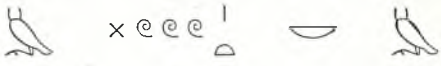
I.

2. Le second groupe de la ligne est  . Le signe que je lis  est tracé fort rapidement et ressemble à la forme cursive de  . En l'examinant de près, on voit que le prototype hiéroglyphique est  . Le mot *àseq* est bien connu.

5.  . Le texte offre une difficulté que j'ai essayé de résoudre. C'est le correspondant hiératique du groupe qui vient derrière  et que je propose de lire *ounnout* «heure». Chabas lit EM ARIU NEB EM PE KORH «pour garde toute pendant la nuit». M. Budge remplace le second groupe par des points.

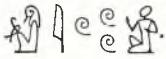
Le contexte me porte à lire *ounnout* «heure». Le tracé hiératique a une forme étrange. Il semble que le co-

piste n'ait pas compris ce qu'il avait à écrire, ou bien qu'il ait voulu corriger l'orthographe du mot. La version originale était sans doute  «heure». En mettant le mot sur papyrus, le scribe a commencé par le signe ✶ auquel il a donné la valeur syllabique *oun*. Puis il a disposé les autres signes d'une manière arbitraire et à la fin du mot il a mis la graphie  qui est fréquente à la basse époque pour le mot *ounnout*. Il est intéressant de constater que cette graphie apparaît dans le papyrus magique Harris.

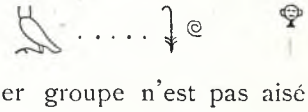
Le même groupe se lit à la page II, l. 8 du verso. Chabas garde la leçon EM ARIU-T NEB EM PE KORH, tandis que M. Budge transcrit 



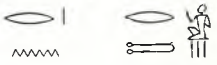
II.

1. J'ai examiné de près le groupe hiératique que M. Budge lit  et que Chabas a transcrit ARIU «gardien». Vérification faite avec la version originale, je propose de lire  .

2. Chabas n'a pas déchiffré les groupes hiératiques que je lis: (Hor) 

M. Budge propose de lire: (Hor)  . Le premier groupe n'est pas aisé à distinguer. Je crois cependant qu'il y a lieu d'accepter la leçon  . La transcription 

 correspond bien au tracé hiératique. Le verbe *tegas* «marcher, passer sur, traverser» est fréquent dans les textes.

7. La ligne commence par les mots 

 J'incline à croire qu'on doit accepter cette leçon. Le groupe qui précède *bàn* est selon M. Budge le verbe  . Je préfère lire  qui correspond mieux au tracé hiératique.

III.

Les mots magiques qui couvrent cette page offrent, dit Chabas (*op. cit.*, p. 137), d'indéchiffrables énigmes sous le rapport philologique. Il les a transcrits dans la traduction suivie (p. 151).

M. Budge lit de la manière suivante:

«**1.** Àtir-Àtisau. Àtirkaha-Àtisau. Smaui-matemu-Àtisau.

«**2.** Smautanenmui-Àtisau. Smaut-tekaiu-Àtisau. Smaut-teka-baiu-

«**3.** Àtisau. Smaut-tchakaratcha-Àtisau. Tāuarhasa. Qina Hama.

«**4.** Sennfet ta, Bathetet, Satitaui, Ànrahakathà-Satitaui, Hau-Bair-Hu (?) -ru (?).

«**5.** Haāri.»

J'ai transcrit les noms magiques d'une autre façon. La prononciation que je proposerai d'accepter est à peu près analogue à la transcription qui se lit dans la traduction anglaise du papyrus (Records of the past, X, p. 158) et que je reproduis ici:

«**1.** Adir-Adisana! Adir-Kaha-Adisana! Samou-Matamou-Adisana!

«**2.** Samou-Akamoui-Adisana! Samou-Teka-Irina-Adisana! Samou-Teka-Bana.

«**3.** Adisana! Samou-Tsakalats-Adisana! Tou-ouarhasa! Kina! Hama!

«(Another section of the list). Senef-Ta-Baitat-Satita! Anrohakata-Satita! Haou-Baal-(Ro-Hairi!)».

Traduction.

Texte du Recto.

Page I.

1. Formules efficaces des chants qui repoussent celui qui est dans l'eau.

Hymne à Shou.

2. Salut à toi, chair et os de Ra, fils aîné, sorti de son corps, toi qu'il a destiné avant ta naissance à être puissant comme maître des transformations;

3. toi qui abats les impies chaque jour. La barque divine met à la voile, ton cœur est heureux. Ceux qui sont dans la barque solaire poussent des cries de joie, lorsqu'ils aperçoivent

4. Shou, fils de Ra, triomphant, qui enfonce son javelot dans le serpent Nekaou. Comme Ra, tu traverses le ciel au point du jour. La déesse Tefnout qui repose sur

5. ta tête lance sa flamme contre tes ennemis pour les réduire au néant. Tu es investi par Ra de la grande vertu magique, car tu es l'héritier sur

6. le trône de ton père, et ta personnalité s'assimile à la personnalité de Ra et profite de l'abondance des richesses qui sont à lui. Il t'a fait ce testament, mis en écrit

7. par le seigneur de Chemenou (Hermopolis). Le scribe du roi Ra-Hor-achouti dans le palais du grand temple d'On (Héliopolis) l'a consigné, restitué et conservé en écrit

8. sous les pieds de Ra-Hor-achouti, et il le transmettra au fils de son fils à toujours et à jamais.

Hommage à toi, fils de Ra, engendré

9. de Toum lui-même, créé de lui-même, n'ayant pas de mère. Tu es Maat (juste et vrai), le seigneur de Maati (la justice et la vérité). Tu es le chef puissant qui commande aux dieux. Tu conduis l'œil de ton père Ra. Les offrandes qu'on te présente

10. proviennent de tes propres mains. Tu calmes la grande déesse dans ses fureurs. Tu soulèves le ciel, tu l'établis par tes mains.

11. Tous les dieux s'approchent respectueusement de toi, roi de la Haute et de la Basse Égypte Shou-sa-Ra, vie, santé, force, toi, dieu, qui dès les premiers temps es doué de l'éclat de l'œil solaire dans On (Héliopolis) pour abattre

Page II.

1. les ennemis contre ton père. Tu fais voguer la barque paisiblement. Tes nautoniers se livrent à la joie grandement, et tous les dieux poussent des cris d'allégresse,

2. lorsqu'ils entendent ton nom. Tu es plus mystérieux, tu es plus grand que les dieux en ton nom de Shou, fils de Ra.

Adjuration au crocodile Magou.

Arrière, crocodile Magou, fils de

3. Set! Je suis An-her, le grand, maître du glaive en forme de faucille. *Pause.*

Tu es plus grand, tu es plus immense que les dieux en ton nom d'Aa-ourt (celui qui est très grand).

4. Tu es plus élevé que le ciel par ta couronne de double plume en ton nom de celui qui porte deux hautes plumes. Tu viens sur ton piédestal en ton nom

5. de celui qui est sur son perchoir. Tu conduis le ciel par ton bâton en ton nom d'An-her. Tu détruis l'orage,

6. tu illumines les nuages chargés de pluie en ton nom de celui qui détruit l'orage. Tu repousses le crocodile Ad, sorti de Noun, en ton nom

7. de celui qui repousse les crocodiles Adou. Tu es muni de ton javelot pour percer la tête du serpent Nekaou en ton nom de celui qui est muni de ses deux cornes.

8. Tu frappes celui qui s'approche en ton nom de celui qui frappe des deux cornes. Tes formes sont plus éminentes que celles des dieux en ton nom

9. de celui qui est adoré dans la ville de Teni (Thinis). Le soleil a commencé de ton commencement en ton nom de Shou, fils de Ra. Tu saisis ton javelot et abats

10. les ennemis en ton nom d'Horus qui frappe par son bras. Tu détruis les Troglodytes de Ta-chenti (la Nubie) en ton nom du remplaçant

11. de Ra. Tu massacres les Mentiou-Setiou (les tribus de l'Asie) en ton nom de jeune homme, fils aîné. Ton nom est plus puissant

Page III.

1. que ceux des dieux en ton nom de celui qui est au centre de la barque solaire. La force de jeune homme qui sort de ton nez est dans l'enceinte de Thèbes en ton nom de jeune homme,

2. fils aîné. Tu donnes des coups sur les têtes des ennemis en ton nom de maître de coups. Tu fais naviguer

3. la barque d'un vent favorable en ton nom de Maat (juste et vrai).

Ô toi qui portes bonheur, toi qui as formé ton propre corps!

Ô seigneur unique, sorti

4. de Noun!
Ô substance divine, créée d'elle-même!
Ô toi qui as produit l'abondance qui est en toi!
Ô toi qui as formé ton père
5. et fécondé ta mère!

Adjuration aux dieux d'Hermopolis.

Hommage à vous, ô cinq grands dieux, sortant de Chemenou (Hermopolis)! Avant d'exister dans le ciel,

6. avant d'exister sur la terre, et avant que Shou existât, vous avez répandu de clarté! Venez à moi, essayez pour moi le fleuve. Enfermez

7. celui qui y est. Celui qui y est plongé, ne le laissez pas apparaître. Fermez les bouches, barrez les trous, comme est fermé le sanctuaire

8. dans la ville de Dedou (Bousiris), lorsque s'éclaire la terre à l'Orient; comme est fermée la bouche des nourrissons d'Anthati et d'Asthairotha, les deux grandes déesses

9. qui conçoivent et n'enfantent pas. Elles sont scellées par Horus, elles ont été formées par Set. De ceux

10. qui sont dans le ciel provient la vertu magique qui est en vous.

Adoration d'Amon-Ra-Hor-achouti.

Adoration d'Amon-Ra-Hor-achouti, qui s'est créé lui-même, qui a fondé le monde depuis son commencement —

11. composée par les huit dieux du créateur primordial. Ils adorent la majesté de ce dieu auguste Amon, le créateur des deux pays.

Page IV.

1. Il se lève dans le Noun de la déesse Nout.

Ces paroles se disent sur l'eau et sur la terre.

Hommage à toi, l'unique, qui t'es formé toi-même éternel. Longueur

2. et largeur ne te prescrivent pas de bornes. Puissance divine, douée de la faculté de t'enfanter toi-même. Ouræus, la grande flamboyante! Grande vertu magique

3. dont les formes sont mystérieuses! Âme mystérieuse qui a créé sa redoutable puissance! Roi de la Haute et de la Basse Égypte, Amon-Ra, vie, santé, force, créé de lui-même! Le dieu de l'horizon,

4. Horus de l'Orient, se levant, illuminant, éclatant! Apparition lumineuse plus brillante que les dieux! Tu es caché comme Amon,

5. le grand. Dans tes transformations tu as pris la forme du disque solaire. Tu es le dieu Ta-tenen, plus immense que les dieux. Tu es le vieux qui se rajeunit et qui traverse

6. la durée sans fin. Tu es Amon, permanent en toute chose. Toi, dieu, qui disposes de la terre selon tes desseins. Viens à moi, ô seigneur, vie, santé, force, des dieux!

7. Détruis pour moi tout péril de tous les végétaux qui sont sur le fleuve. Fais qu'ils soient pour moi comme les cailloux de la montagne, comme les pots cassés,

8. dispersés dans la nécropole.

Hymne à Amon-Ra.

Paroles prononcées par les huit dieux du créateur primordial, les grands qui adorent

9. le dieu qui est au milieu d'eux et dont les os sont d'argent, les membres d'or et le diadème en véritable lapis-lazouli. *Pause.*

Les huit dieux de Chemenou (Hermopolis) disent:

10. Ô Amon qui se cache dans sa pupille! Ô âme qui brille dans son œil! Ô dieu miraculeux dont les transformations sont sublimes, celui qu'on ne connaît pas.

Page V.

1. Brillantes sont ses formes: il se manifeste par sa splendeur. Mystère des mystères! On ne connaît pas ton être mystérieux.

2. On adresse des hymnes à toi au sein de Nout. Tu as véritablement enfanté les dieux. Les souffles de la vérité vont vers ton sanctuaire mystérieux.

3. Ta mère, la déesse Mérou, t'a muni de la protection magique. Tu amènes la lumière au point du jour, tu entoures les deux pays de ta clarté, et tu portes sur tes épaules cette montagne

4. qui est dans la région d'Agert. Tu es adoré sur les eaux. Les animaux sauvages t'adorent. Les personnes des chacals te font bon accueil,

5. elles remorquent ta barque à la montagne cachée. Les âmes de l'Orient te rendent hommage, elles adorent la lumière

6. de ton disque. Les âmes de Nechen t'acclament, lorsque ta lumière brille à leurs faces. Tu montes à un autre ciel où tes ennemis n'existent pas.

7. Dans le feu de ta chaleur se trouve le serpent Nehaher. Les poissons Teshtou gardent l'eau de ta barque. Le poisson Abtou te prédit le serpent Ounti.

8. Le dieu Noubti aiguise la pointe de sa flèche contre lui. Il a agité le ciel et la terre de son coup de foudre. Sa vertu magique est puissante

9. pour détruire ses ennemis. Son javelot tranchant s'enfonce dans le monstre Ouben-ro. Le dieu Aker le provoque, il prépare ses préservatifs, il le saisit

10. et le force à rentrer dans sa maison de détention. Il lui dévore les deux grands yeux où sa vertu réside. La flamme le dévore ensuite. La grande déesse du feu

Page VI.

1. commence par sa tête et termine par ses plantes du pied. Elle grille tous ses membres par son feu. Tu fais avancer tes nautoniers par un vent favorable.

2. Le lac de Zes-zes est en paix sous toi. Ta barque est dans la joie, tes voies s'élargissent, parce que tu as enchaîné ce malin, le serpent Qednou.

3. Ô étoiles Achemou-sekou! ô étoiles Achemou-chabsou! vous avancez avec le vent. Tu (ô Amon-Ra) es Mesqet. Ta mère t'embrasse. Tu parcours l'horizon

4. de l'Occident. La terre tend ses deux bras pour te recevoir. Tout ce qui existe t'adore. Viens à moi, ô seigneur des dieux! Repousse de moi

5. les lions de la contrée montagneuse, les crocodiles dans le fleuve et tous les reptiles mordant dans leurs trous. Arrière, crocodile Maga, fils de Set!

6. Ne nage pas avec ta queue! N'agis pas de tes deux bras! N'ouvre pas ta bouche! Que l'eau devienne un feu ardent devant toi! Que la vertu magique des soixante-dix-sept dieux

7. te donne dans l'œil! Tu es lié par le grand serpent Nait de Ra. Tu es enchaîné aux quatre piliers de pierre verte du sud qui sont

8. à la proue de la barque de Ra. Ô! arrête, crocodile Maga, fils de Set! Tiens! je suis Amon, le taureau de sa mère.

Rubrique : Il faut prononcer ces paroles sur une image d'Amon

9. à quatre figures et un seul cou, peinte sur argile; un crocodile sous ses pieds, les huit dieux de Chemenou (Hermopolis) à sa droite et à sa gauche, lui faisant adoration.

Formules magiques.

10. Première formule pour chanter sur toute eau. Un homme de marque et qui possède le sujet doit la prononcer à la foule. C'est un véritable mystère de l'atelier de la littérature. Œuf d'eau,

11. semence de la terre, essence des huit dieux de Chemenou (Hermopolis)! Grand au ciel, grand dans Douat (l'autre monde), résidant dans les nids, chef du lac de Zes-zes.

12. Je suis sorti avec toi de l'eau. Je suis sorti avec toi de ton nid. Je suis Min de Qebti (Koptos), je suis Min, seigneur du pays de Koptos.

Rubrique: Il faut réciter cette formule sur un œuf de fumier, placé dans la main d'un individu à la proue de la barque. Si ce qui est dans l'eau apparaît,

Page VII.

1. jette l'œuf dans l'eau.

Autre formule.

Moi, je suis l'élu depuis une infinité d'années, sorti de Douat (l'autre monde), celui dont on ne connaît pas le nom. Si l'on prononce son nom sur la rive du

2. fleuve, en vérité il éteindra son feu. Si l'on prononce son nom sur la terre, il jettera feu et flammes. Je suis Shou, image de Ra, assis

3. au milieu de l'œil de son père. Si ce qui est dans l'eau ouvre sa bouche, ou s'avance par ses bras, je ferai tomber la terre dans l'abîme de l'eau: le midi

4. sera le nord, et la terre de même, sens dessus dessous.

Rubrique: Il faut répéter la formule quatre fois en plaçant dans la main d'un individu un œil de la forme de l'œil Ouzat à l'intérieur duquel est peinte une image du dieu An-her.

Autre formule.

Viens à moi!

5. Viens à moi! ô image du dieu de million et million d'années! Ô Chnoum, fils unique, conçu hier, enfanté aujourd'hui! Ô toi dont on connaît

6. le nom! Ô toi qui possèdes soixante-dix-sept yeux et soixante dix-sept oreilles! Viens à moi! fais que ma voix soit entendue, comme est entendue la voix

7. de la grande oie de la terre pendant la nuit. Je suis Bah (le dieu de l'inondation), le grand. Je suis Bah, le grand.

Cette formule se dit quatre fois.

Autre formule.

Ô âme! Ô âme! Je suis Anepou-

8. -Seped, fils de Nephtys.

Se dit quatre fois.

Autre formule.

A droite! à gauche! Je suis Anepou-Seped, fils de Ra.

[Se dit] quatre fois.

Autre formule.

La déesse Isis a frappé

9. de son aile. Elle a fermé la bouche du fleuve et rendu gisants les poissons sur les eaux. Pas même un vase d'eau (une goutte d'eau) l'arrose.

10. L'eau s'affaisse et se relève. Ses pleurs tombent à l'eau. Car Horus a eu commerce avec sa mère, et ses plèurs

11. tombent à l'eau. La bouche du cynocéphale est remplie de poissons. La bouche du dieu stellaire se remplit de branchages. La déesse Isis ayant récité ces formules, les crocodiles disparaissent, de même quand

12. on prononce ces formules de protection, la protection vient.

Autre formule.

Paparouka. Paparoka. Paparouro.

Page VIII.

1. Pas de liaison pour ces paroles (?). Pas d'omission (?) en les prononçant.

Que cela soit récité sur la terre et sur l'eau.

Je suis Horus, le récitateur.

Se dit quatre fois.

2. *Autre formule.*

Descends, descends! à la gauche du ciel, à la gauche de la terre! Amon s'élève en souverain. Il a pris la couronne blanche du monde entier. Faites silence!

3. Ô toi qui marches sur ceux dont les bouches sont fermées. Tous les reptiles qui sont enchaînés à la terre redoutent

4. ta force, ô Amon!

Autre formule.

Hommage à toi, singe de sept coudées! dont l'œil est de pierre *katamer,* dont les lèvres sont de feu, dont toutes les paroles

5. sont des flammes. Le fleuve s'apaise et ton pouvoir bienfaisant se manifeste.

Autre formule.

Ne sois pas contre moi! Je suis Amon. Je suis An-her, le bon protecteur.

6. Je suis le grand, maître du glaive en forme de faucille. Ne sois pas arrogant! Je suis Menthou. Ne contredis pas! Je suis Soutech. Ne lève pas tes deux bras contre moi!

7. Je suis Seped. Ne t'approche pas. Je suis Shedou. Ceux qui sont plongés dans l'eau ne peuvent pas sortir. Ceux qui sont sortis ne peuvent pas s'enfoncer dans l'eau.

8. Ceux qui sont délaissés flottant sur les eaux sont comme des cadavres sur le fleuve. Leurs bouches sont fermées comme sont fermés les sept grands sanctuaires

9. qui ont été scellés à jamais. *Pause.*

Ô nain du ciel! Ô nain du ciel! Ô nain à la grosse tête, au haut dos, aux jambes difformes!

10. Ô grande colonne qui va du ciel jusqu'à l'autre monde! Ô seigneur du grand corps qui repose dans On (Héliopolis)! Ô grand maître de la vie

11. qui repose dans Dedou (Bousiris)! Tu as été allaité par la nourrice qui t'a gardé pendant le jour et veillé pendant la nuit et qui t'a protégé comme tu as gardé Osiris

12. dans le lieu caché, le jour de l'inhumation dans On (Héliopolis). Je suis le lion dans la forme de phénix. Tu t'es transformé en singe après être devenu

Page IX.

1. débile et infirme. Voici la preuve, depuis que tu m'as envoyé: tu t'es établi dans la ville du mur blanc (Memphis) disant: qu'il me soit fait

2. une chapelle de huit coudées, car tu es un géant de sept coudées. Je t'ai dit: tu ne sauras pas entrer dans la chapelle de huit coudées.

3. Comme tu es un géant de sept coudées, tu y es entré, tu t'y reposes, et tu as appris ce qui est dans l'abîme et ce que Noun ne connaît pas.

4. La chapelle s'ouvre, la chapelle s'ouvre. Celui qui est en elle a la face d'un singe. Paroles, paroles! Feu, feu! Une image de cynocéphale est enfantée.

5. *Autre formule.*

Ô toi qui es dans le sanctuaire de Neith, dans la grande salle où l'on examine les paroles.

6. Ô seigneurs du sud et du nord. Levez vos faces contre celui qui est dans l'eau. Osiris est sur l'eau. L'œil d'Horus est

7. avec lui. Voici la preuve, depuis que tu m'as envoyé: tu t'es établi dans la ville du mur blanc (Memphis), disant: qu'il me soit fait une chapelle de

8. huit coudées. On t'a dit: Ô homme de sept coudées! tu n'y pourras pas entrer, tu n'y pourras pas entrer. Ah! elle a été faite pour toi et tu t'y reposes.

9. Le crocodile Magai, fils de Set, vient. Il l'ouvre. Il aperçoit celui qui est dedans

10. et qui a la face de singe, le poil de cynocéphale. Paroles, paroles! paroles, paroles! Feu, feu! feu, feu! Je ne dirai pas cela.

11. Je ne répéterai pas cela. C'est le crocodile Magai, fils de Set, qui dira cela, c'est lui qui répétera cela.

12. *Rubrique:* Paroles à dire sur des eaux contenant des crocodiles.

13. Dans le sud, dans le nord, tu prononceras ces formules d'une manière distincte et exacte, étant à la porte de la cabine de la barque qui s'avance.

Texte du Verso.

I.

1. Autres formules pour s'établir à la campagne.

Tu es celui qui es ramené par la voix du gardien. Horus crie, les champs sont réduits en silence. Aussitôt qu'il désire parler,

2. les animaux des champs restent hésitant. Que crient pour moi Isis, ma bonne mère, et Nephtys, ma sœur. Que la vertu magique soit à mon sud,

3. à mon nord, à mon occident, à mon orient. Que soit fermée la bouche des lions et des léopards, de chacun de tous les animaux à longue queue qui avalent la chair et boivent le sang, pour qu'ils se retirent privés de l'usage de leurs oreilles. Fais que l'animal des ténèbres ne soit pas comme l'animal du jour

5. et que l'animal qui est aveugle ne soit pas comme celui qui voit clair pendant toutes les heures de la nuit. Lève-toi, ô loup méchant!

6. Viens! Je veux prescrire ce que tu dois faire aujourd'hui. Tu es enchaîné, tu ne seras pas délié. C'est Horus qui a prescrit ce que tu dois faire. Le ciel est ouvert

7. au dessus de toi. Le dieu Hourna a paralysé tes défenses, le dieu Heri-shefti t'a coupé la cuisse, la déesse Annouthat t'a découpé.

8. La pointe du javelot menace ta peau à chaque instant: Horus l'a saisi et Set (l'a pris) pour te percer.

Va au sud, au nord, à l'ouest et à l'est. La campagne

9. est dans tes mains tout entière. Tu ne seras pas repoussé. N'oppose pas ta face à moi. Oppose ta face aux animaux du désert. N'oppose pas

10. ta face à ma voie. Oppose ta face à une autre personne. Je t'ai contraint d'aller en arrière privé de l'usage de tes oreilles. L'obscurité de la nuit est donnée à toi, non

II.

1. la clarté du jour. Tu es le gardien vaillant, le dieu Hourna. Prononce les formules magiques, et la vertu magique opère.

Autre formule pour bâtir des murs de clôture.

Je bâtis les murs de ma mère

2. Rennout sous les pieds du dieu Hourna. Je m'établis à la campagne. Horus me permet d'y marcher. Je me soumets à la puissance du livre efficace que

3. Ra m'a mis dans la main et qui fait reculer les lions, repousse les hommes; qui fait reculer les hommes et repousse les lions; qui musèle

4. la bouche des lions, des léopards, des loups et de chacun de tous les animaux à longue queue qui avalent la chair et boivent

5. le sang; qui musèle la bouche de l'animal Houi; qui musèle la bouche des panthères; qui musèle la bouche des animaux Zapouroma; qui musèle

6. la bouche de la déesse Pacht; qui musèle la bouche de la sibylle; qui musèle la bouche de Sechet, la bonne déesse; qui musèle la bouche d'Ourou-Anch; qui musèle

7. la bouche des tous les hommes qui ont mine méchante pour paralyser leurs membres, pour empêcher le fonctionnement des chairs

8. et des os en les rendant languissants; pour faire que l'animal de la nuit ne soit pas comme l'animal du jour pendant toutes les heures de la nuit. Shathaboutha-

9. -Aairothabouhaiti! tu es nommé le gardien vaillant Hourna. Prononce les formules magiques, et la vertu magique opère.

III.

Liste des noms magiques.

1. Adiro-Adisana. Adirogaha-Adisana. Samoui-Matemou-Adisana.

2. Samou-Aqemoui-Adisana. Samou-Dega-Arina-Adisana. Samou-Degabana-

3. -Adisana. Samou-Zakarouza-Adisana. Dououaro-Hasa. Qina. Hama.

4. *Pause.* Senefta-Bathet-Satitaoui. Anrohakatha-Satitaoui. Haoubairo-Rou-

5. -Haari.

Prière de vouloir bien noter que le Directeur du Sphinx, Ernst Andersson, a changé son nom en Ernst Akmar.

Prière d'adresser toutes les communications à

M. ERNST AKMAR

Sphinx

UPSALA.

Upsala 1916. Almqvist & Wiksells Boktryckeri-A.-B.